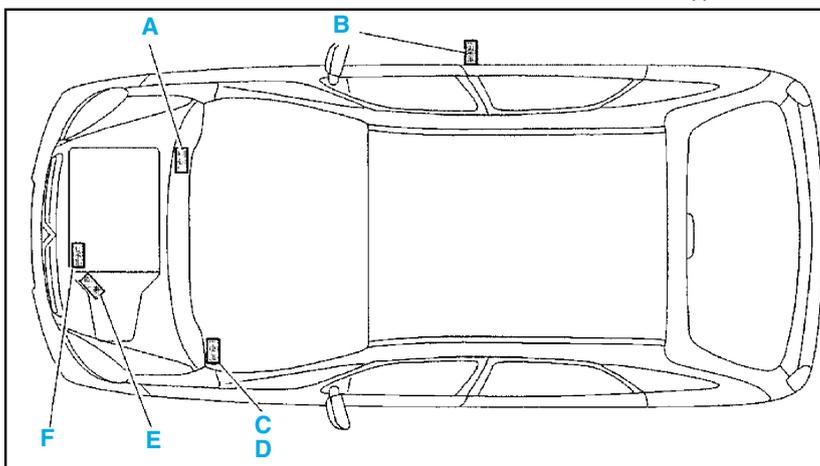


## CARACTÉRISTIQUES

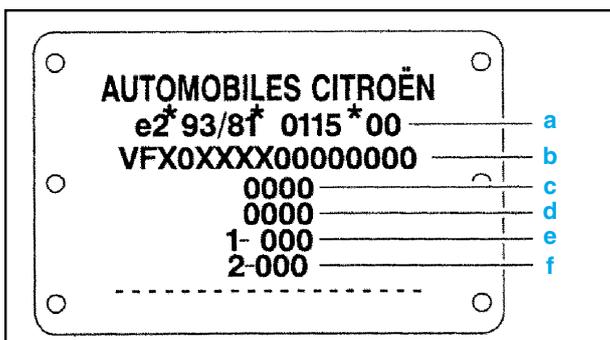
### Identifications intérieures

#### EMPLACEMENT



- A** : Frappe châssis (marquage à froid gravé sur la carrosserie)
- B** : Plaque constructeur véhicule
- C** : Numéro APV-PR (étiquette située sur la trappe du boîtier porte-fusibles)
- D** : Code couleur peinture PR (étiquette située sur la trappe du boîtier porte-fusibles)
- E** : Repère boîte de vitesses - numéro d'ordre de fabrication
- F** : Type réglementaire moteur - numéro d'ordre de fabrication

#### PLAQUE CONSTRUCTEUR VÉHICULE



- La plaque constructeur comporte les indications suivantes :

- **a** : numéro de réception communautaire \*
  - **b** : numéro dans la série du type
  - **c** : poids total autorisé en charge \*
  - **d** : poids total roulant autorisé \*
  - **e** : poids maximum sur l'essieu avant \*
  - **f** : poids maximum sur l'essieu arrière \*
- \* : selon pays de commercialisation

#### TYPES MINES

- Exemple : **C.H.N.F.Z.A**
- Le type Mines est composé de **6 chiffres** ou **lettres** :

- **C** : Famille de véhicule
- **H** : silhouette
- **N.F.Z** : moteur
- **A** : version

#### Famille

- Repère **C** ..... Famille **XSARA PICASSO**

#### Silhouette

- Repère **H** ..... Silhouette **Monocorps**

#### Moteur

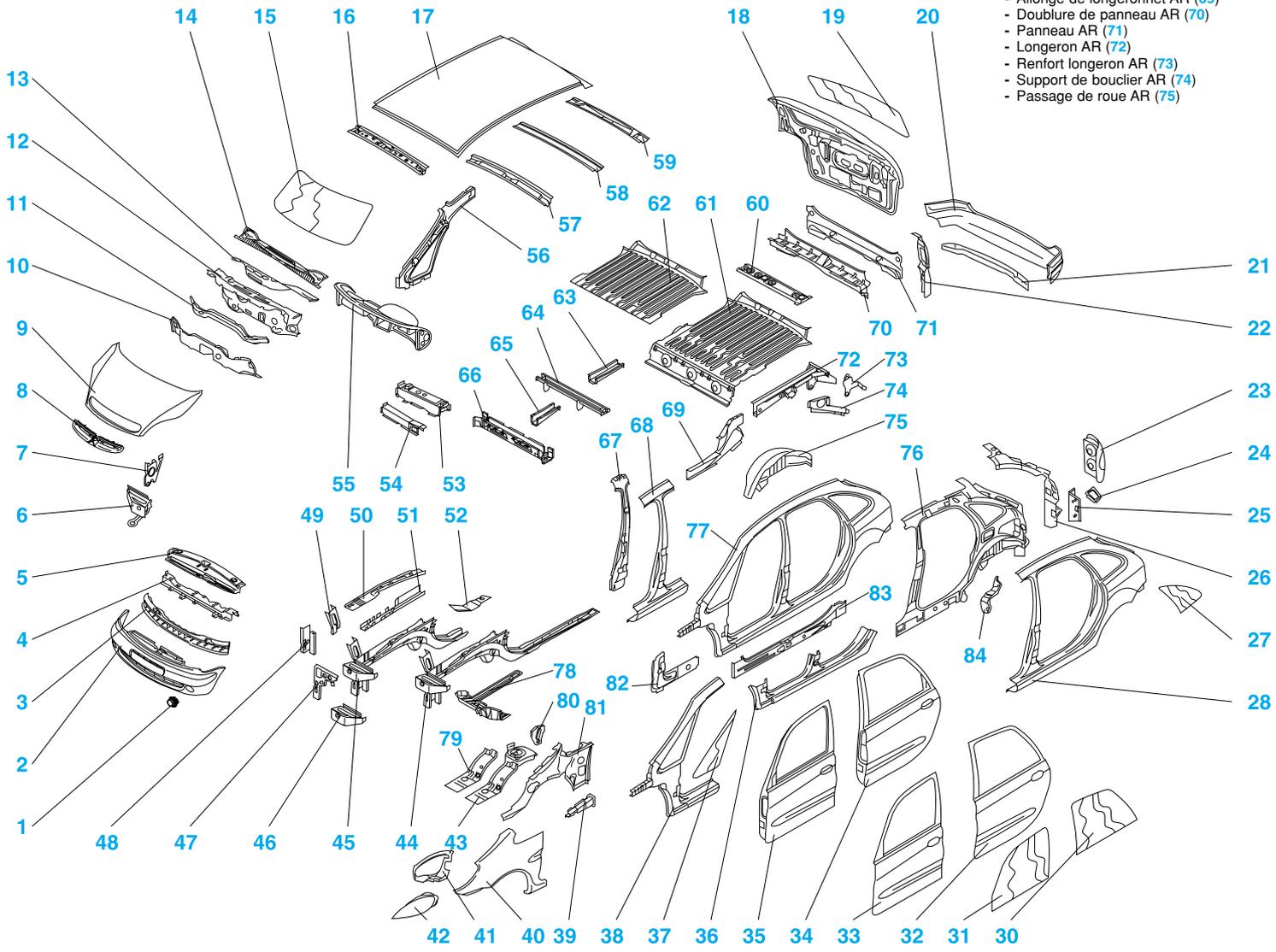
Repère	Cylindrée	Type moteur
<b>NFZ</b>	<b>1 587 cm<sup>3</sup></b>	<b>TU5JP</b>
<b>6FZ</b>	<b>1 749 cm<sup>3</sup></b>	<b>EW7J4</b>
<b>RHY</b>	<b>1 997 cm<sup>3</sup></b>	<b>DW10TD</b>

#### Version (boîte de vitesses / dépollution)

Repère	Boîte de vitesses	Dépollution
<b>A</b>	<b>Mécanique à</b>	<b>L3</b>
<b>B</b>	<b>5 rapports</b>	<b>L4</b>
<b>C</b>	<b>Automatique à</b>	<b>L3</b>
<b>E</b>	<b>4 rapports</b>	<b>L4</b>

### Composition de la carrosserie

- Feu A.B (1)
- Bouclier AV (2)
- Traverse bouclier AV (3)
- Traverse inférieure AV (4)
- Traverse supérieure AV (5)
- Appui de bouclier AV (6)
- Embout de longeron AVD (7)
- Calandre (8)
- Capot AV (9)
- Tablier inférieur (10)
- Traverse de tablier (11)
- Tablier supérieur (12)
- Traverse d'auvent (13)
- Grille d'auvent (14)
- Pare-brise (15)
- Traverse AV de pavillon (16)
- Pavillon (17)
- Hayon AR (18)
- Glace de hayon AR (19)
- Bouclier AR (20)
- Traverse bouclier AR (21)
- Tôle de feu AR (22)
- Feu AR (23)
- Cloison pied de hayon AR (24)
- Gousset pied de hayon AR (25)
- Pied de hayon AR (26)
- Glace de custode (27)
- Côté de caisse partie AR (28)
- Glace de porte AR (30)
- Glace de porte AV (31)
- Panneau de porte AR (32)
- Panneau de porte AV (33)
- Porte AR (34)
- Porte AV (35)
- Bas de caisse (36)
- Glace de montant AV (37)
- Côté de caisse partie AV (38)
- Renfort de doublure d'aile AV (39)
- Aile AV (40)
- Demi-façade AV (41)
- Bloc optique AV (42)
- Passage de roue AV (43)
- Longeron AV complet (44)
- Longeron AV partie Av (45)
- Appui de bouclier AV (46)
- Demi-façade AV (47)
- Embout de longeron AVG (48)
- Appui de façade AV (49)
- Semelle de longeron AV (50)
- Renfort de longeron AV (51)
- Semelle de longeron AV (52)
- Traverse AR d'assise (53)
- Traverse AV d'assise (54)
- Planche de bord (55)
- Doublure montant AV (56)
- Traverses de pavillon (57) (58)
- Traverse AR de pavillon (59)
- Traverse d'assise AR (60)
- Plancher AR (61)
- Plancher AR réparation (62)
- Longeronnet AR (63)
- Traverse AR de plancher (64)
- Longeronnet AV (65)



- Traverse AV de plancher (66)
- Doublure pied milieu (67)
- Pied milieu (68)
- Allonge de longeron AR (69)
- Doublure de panneau AR (70)
- Panneau AR (71)
- Longeron AR (72)
- Renfort longeron AR (73)
- Support de bouclier AR (74)
- Passage de roue AR (75)

- Doublure aile AR (76)
- Côté de caisse (77)
- Liaison de longeron AV (78)
- Partie AV de passage de roue AV (79)
- Renfort passage de roue AV (80)
- Doublure d'aile AV (81)
- Renfort de charnières (82)
- Doublure bas de caisse (83)
- Renfort aile AR (84)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

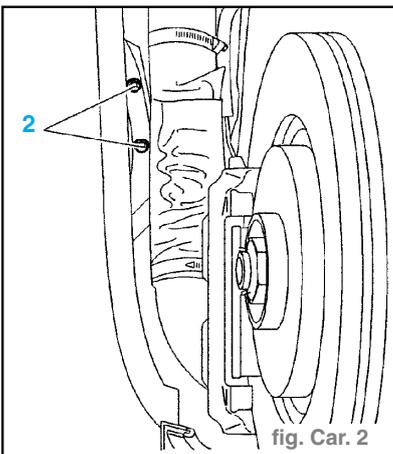
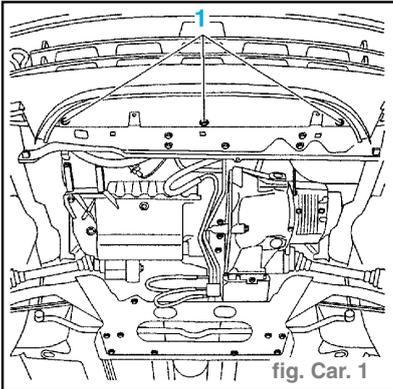
CARROSSERIE

# ÉLÉMENTS AMOVIBLES

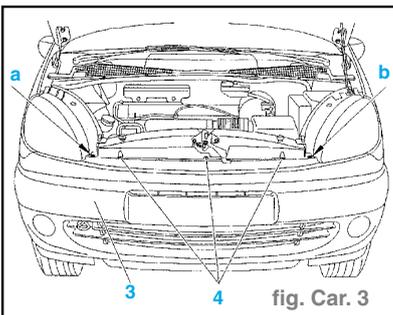
## Pare-chocs avant

### DÉPOSE

- Déposer le pare-boue avant (si nécessaire).
- Déposer les 3 vis (1). (fig. Carr.1)
- Déposer les 2 vis (2) (de chaque côté). (fig. Carr. 2)



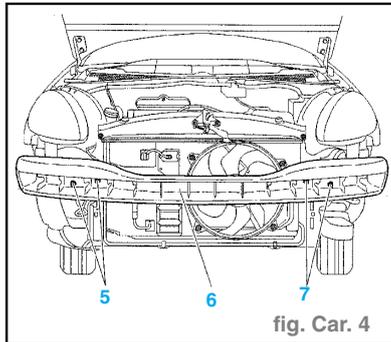
- Déposer les 3 vis (4). (fig. Car. 3)
- Déclipser en «a» et en «b».
- Déposer le pare-chocs avant (3).



- Déposer : (fig. Carr. 4)
  - les écrous (5),
  - les écrous (7),
  - l'absorbeur de chocs (6).

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

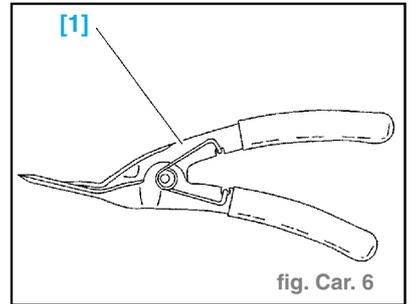


**Attention** : Engager la patte d'extrémité d'aile avant «c» dans l'encoche «d» du pare-chocs avant (3). (fig. Carr. 5)

## Capot moteur et calandre

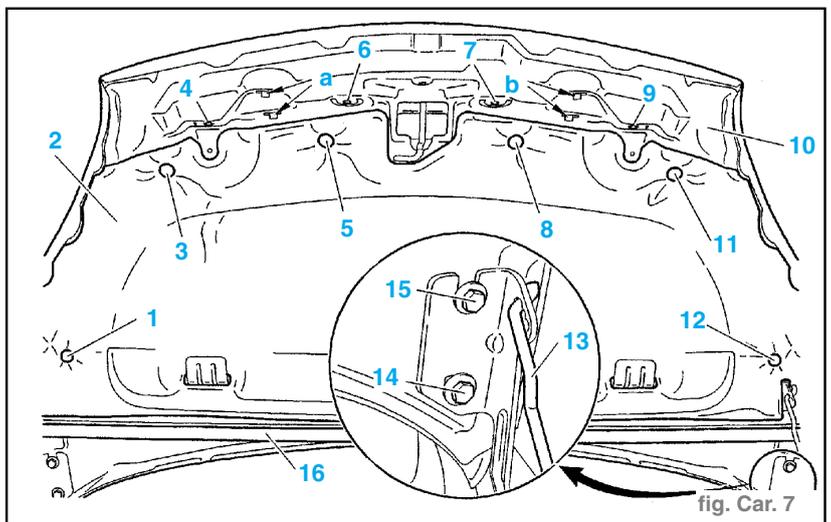
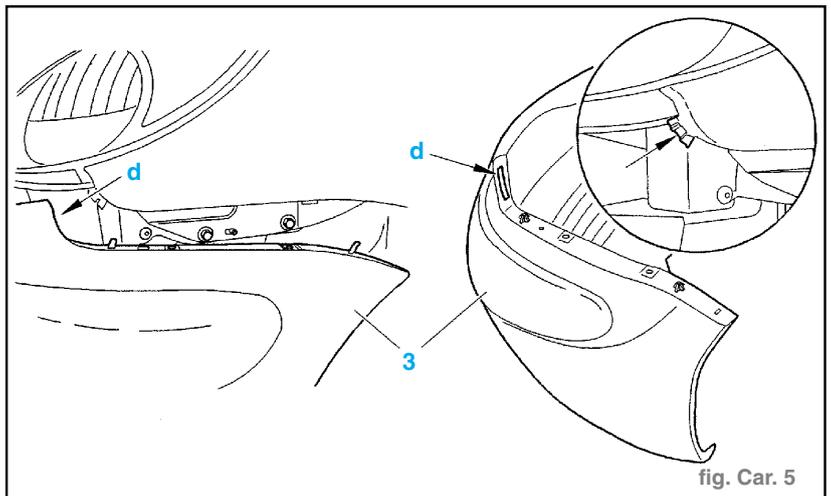
### OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- [1] pince pour dépose des pions plastique 7504-T. (fig. Carr. 6)



### DÉPOSE

- Déposer la calandre.
- Déposer les vis (4), (6), (7) et (9). (fig. Carr. 7)
- Déclipser en «a» et «b».
- Déposer l'insonorisant de capot (2).
- Déposer les pions plastique (1), (3), (5), (8), (11), (12) à l'aide de l'outil [1].
- Déposer le joint arrière de capot (16).
- Opération nécessitant deux opérateurs.
- Déposer :
  - la béquille de capot (13),
  - la vis (14) (de chaque côté).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Desserrer la vis (15) (de chaque côté).
- Déposer le capot.

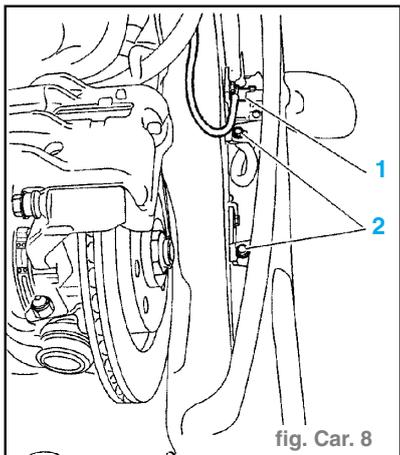
**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

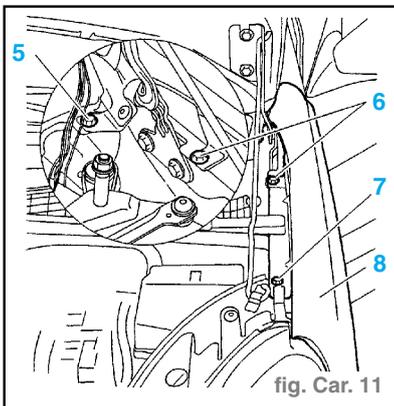
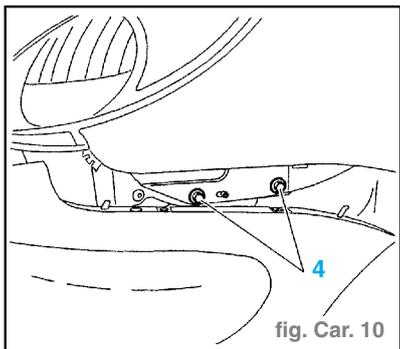
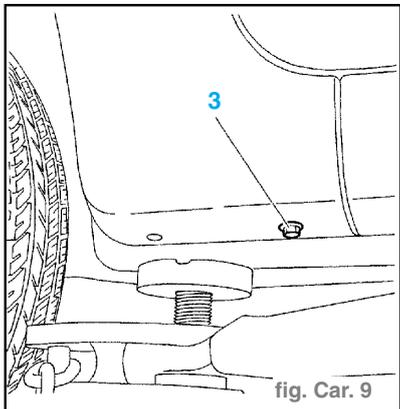
**Aile avant**

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - la grille d'auvent,
  - le pare-boue avant.
- Dégager partiellement le pare-chocs avant.
- Déconnecter le rappel clignotant (1). (fig. Carr. 8)
- Desserrer les vis (2).
- Déposer la vis (3). (fig. Carr. 9)



- Déposer les vis (4). (fig. Carr. 10)
- Déposer : (fig. Carr. 11)
  - les vis (5), (6) et (7),
  - l'aile avant (8).



**REPOSE**

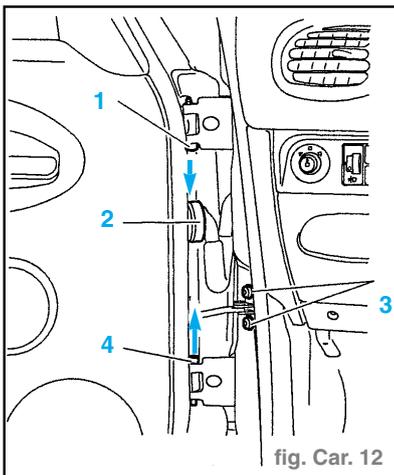
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Attention :** Replacer les mastics aux endroits prévus.

**Porte avant**

**DÉPOSE**

- Débrancher le connecteur (2) (dévisser). (fig. Carr. 12)



- Déposer :
  - les vis (3) (fixations tirant de porte),
  - les axes de charnières (1) et (4) (axes vissés).
- Déposer la porte avant.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

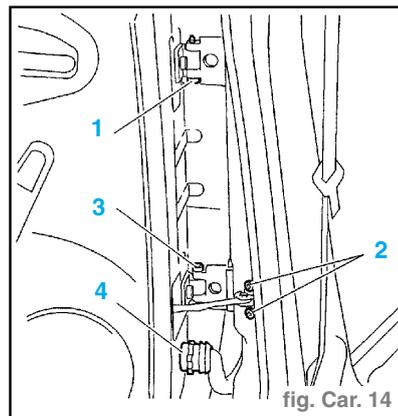
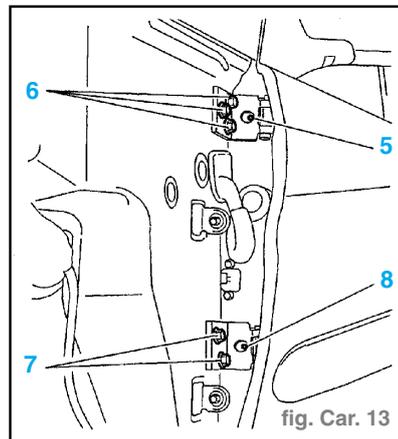
**RÉGLAGE**

- Régler (voir opérations correspondantes). (fig. Carr. 13)
  - les jeux de la porte avant (vis (6) et (7)),
  - le désaffleurement (vis (5) et (8)).

**Porte arrière**

**DÉPOSE**

- Débrancher le connecteur (4) (dévisser). (fig. Carr. 14)



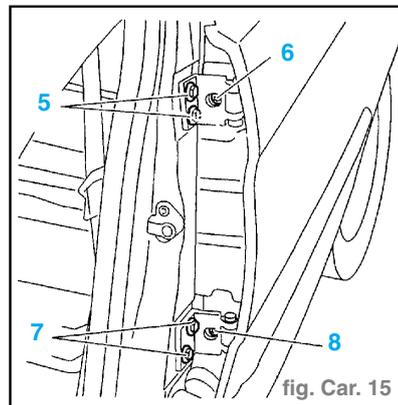
- Déposer :
  - les vis (2) (fixations tirant de porte),
  - les axes de charnières (1) et (3) (axes vissés).
- Déposer la porte arrière.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**RÉGLAGE**

- Régler (voir opérations correspondantes). (fig. Carr. 15)
  - les jeux de la porte arrière (vis (5) et (7)),
  - le désaffleurement (vis (6) et (8)).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

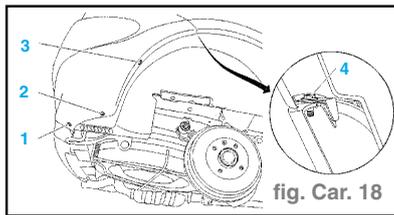
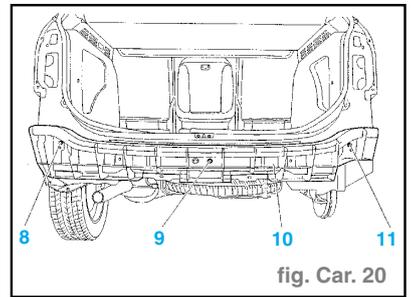
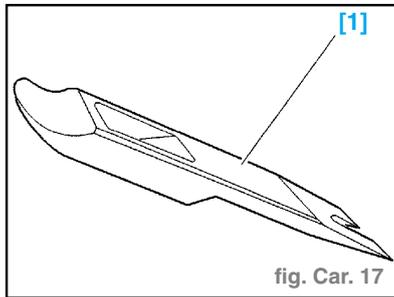
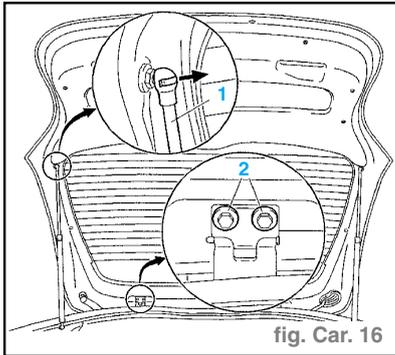
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## Hayon arrière

### DÉPOSE

- Déshabiller partiellement le hayon (faisceaux électriques)
- Opérations nécessitant deux opérations.
- Déclipser les stabilisateurs (1) (de chaque côté). (fig. Carr. 16)
- Déposer :
  - les vis (2) (de chaque côté),
  - le hayon.

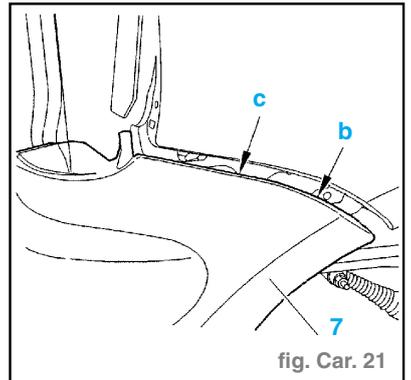


- la vis (4) (liaison pare-chocs / aile arrière).
- Déposer les vis (5) et (6) (liaison pare-chocs / appui de feu arrière). (fig. Carr. 19)
- Dégraffer en «a» (liaison pare-chocs / absorbeur) ; à l'aide de l'outil [1].
- Déposer le pare-chocs arrière (7).
- Déposer : (fig. Carr. 20)
  - les vis (8), (9), (11),
  - l'absorbeur de chocs (10).

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota :** Lors de la dépose, vérifier que les pattes «ergot» «b» et «c» s'engagent dans les encoches du pare-chocs (7). (fig. Carr. 21)



### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

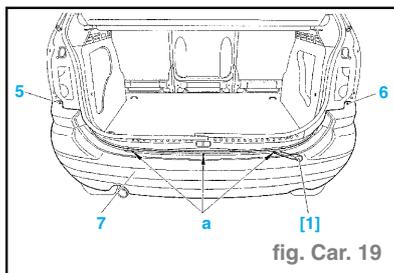
## Pare-chocs arrière

### OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- [1] outil de dégrafage 8205-T.E. (fig. Carr. 17)

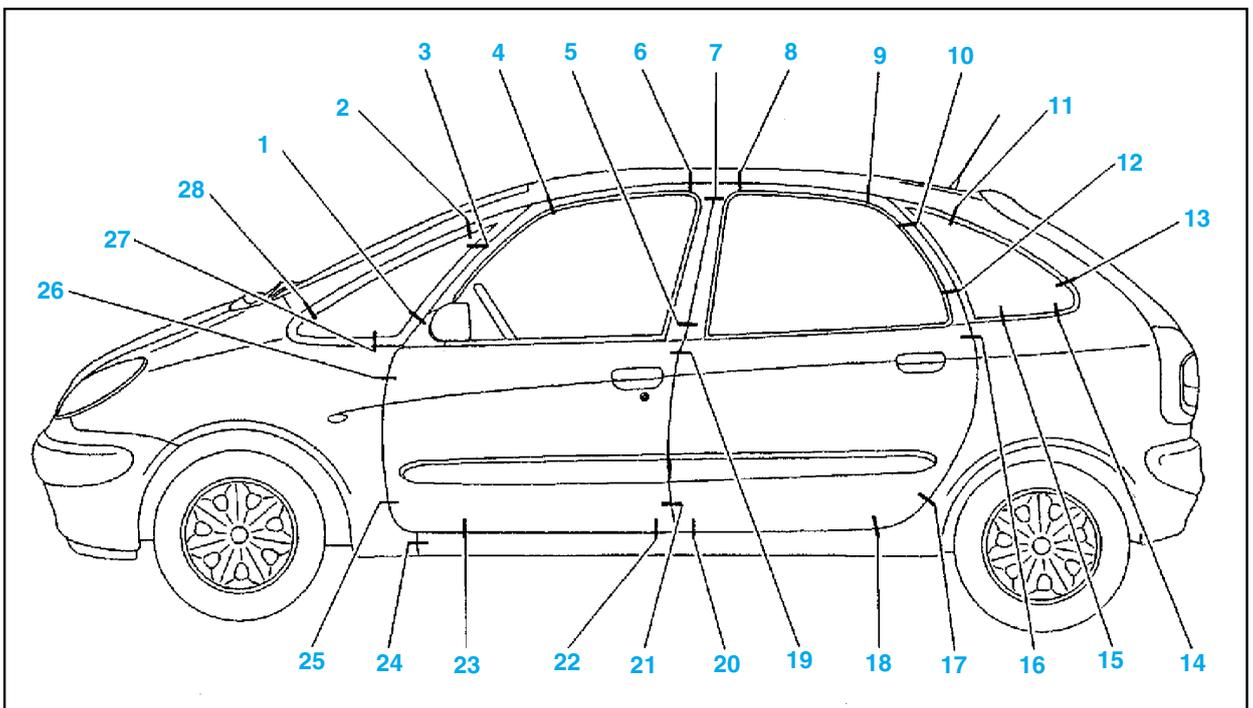
### DÉPOSE

- Déposer les feux arrière.
- De chaque côté, déposer : (fig. Car. 18)
  - les vis (1), (2) et (3) (liaison pare-boue / pare-chocs)

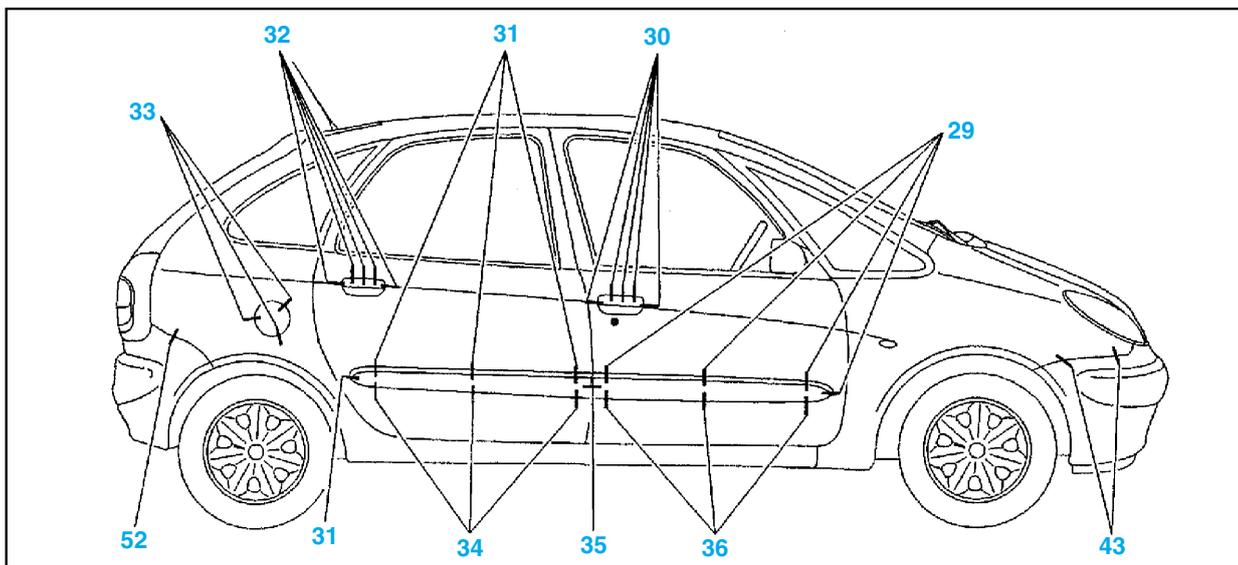


## Jeux et affleurements

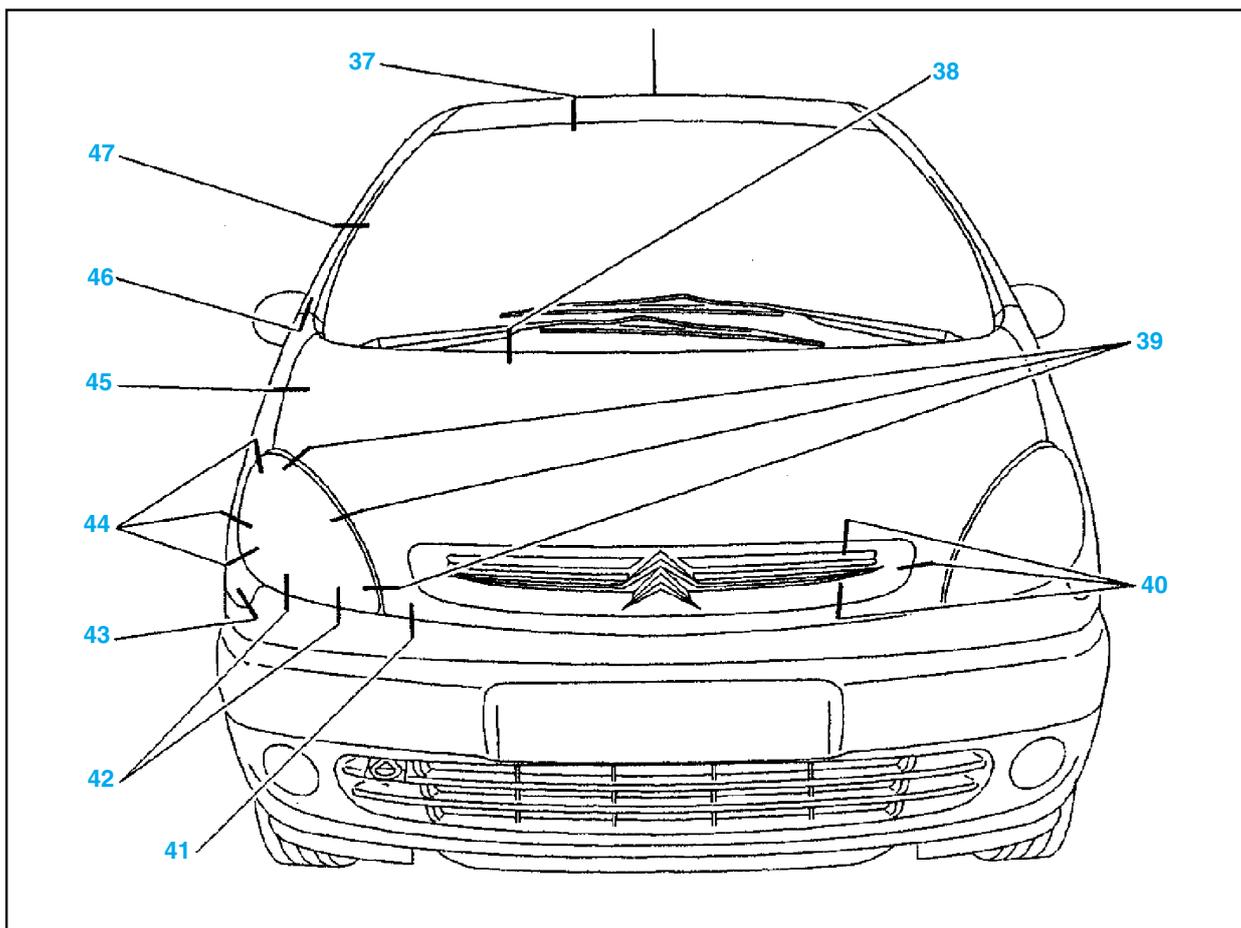
- Voir schéma ci-dessous.



Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
1	Vitre de montant de baie - porte avant	5 ± 2 mm	1,4 ± 1,5 mm	2 mm
2	Montant de baie - vitre de montant de baie	2 ± 1 mm	-	1 mm
3	Vitre de montant de baie - porte avant	5 ± 2 mm	1,4 ± 1,5 mm	2 mm
4	Côté habitacle - porte avant Écart avant / arrière	3,6 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	3,7 ± 1,5 mm 1 ± 1,5 mm	- -
5	Porte avant / porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	Porte ar. rentrée	1,3 mm
6	Côté d'habitacle - porte avant Écart avant / arrière	3,8 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	2,7 ± 1,5 mm 1 ± 1,5 mm	- -
7	Porte avant / porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0 ± 1 mm	1,3 mm
8	Côté d'habitacle - porte arrière Écart avant / arrière	3,8 ± 1,5 mm 0,1 ± 1 mm	2,7 ± 1,5 mm 0,5 ± 1,5 mm	- -
9	Côté d'habitacle - porte arrière Écart avant / arrière	3,9 ± 1,5 mm 0,1 ± 1 mm	2,2 ± 1,5 mm 0,5 ± 1,5 mm	- -
10	Porte arrière - vitre de custode	5 ± 2 mm	1,5 ± 1,5 mm	2 mm
11	Côté d'habitacle - vitre de custode	2 ± 1 mm	-	1 mm
12	Porte arrière - vitre de custode	5 ± 2 mm	1,5 ± 1,5 mm	2 mm
13	Côté d'habitacle - vitre de custode	2 ± 1 mm	-	1 mm
14	Côté d'habitacle - vitre de custode	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
15	Côté d'habitacle - vitre de custode	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
16	Porte arrière - côté d'habitacle Écart haut / bas	4 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	0 ± 1,5 mm -	- -
17	Porte arrière - côté d'habitacle Écart haut / bas	3,8 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	- -	- -
18	Porte arrière - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
19	Porte avant - porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm porte ar. rentrée	1,3 mm
20	Porte arrière - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
21	Porte avant - porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm	1,3 mm
22	Porte avant - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
23	Porte avant - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
24	Côté d'habitacle - aile avant	3 ± 2 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
25	Aile avant - porte avant	4,2 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm	1 mm
26	Aile avant - porte avant	4,2 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
27	Aile avant - vitre de montant de baie	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
28	Montant de baie - vitre de montant de baie	2 ± 1 mm	-	1 mm



Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
29	Porte avant - protecteur latéral avant	0,5 ± 0,5 mm	-	-
30	Porte avant - commande extérieure d'ouverture de porte avant	2 ± 0,5 mm	-	-
31	Porte arrière - protecteur latéral arrière	0,5 ± 0,5 mm	-	-
32	Porte arrière - commande extérieure d'ouverture de porte arrière	2 ± 0,5 mm	-	-
33	Côté d'habitacle - trappe à carburant	3 ± 1 mm	1 ± 1 mm	1 mm
34	Porte arrière - protecteur latéral arrière	1 ± 1 mm	-	-
35	Porte avant - protecteur latéral arrière	6 ± 1,5 mm	-	-
36	Porte avant - protecteur latéral avant	1 ± 1 mm	-	-



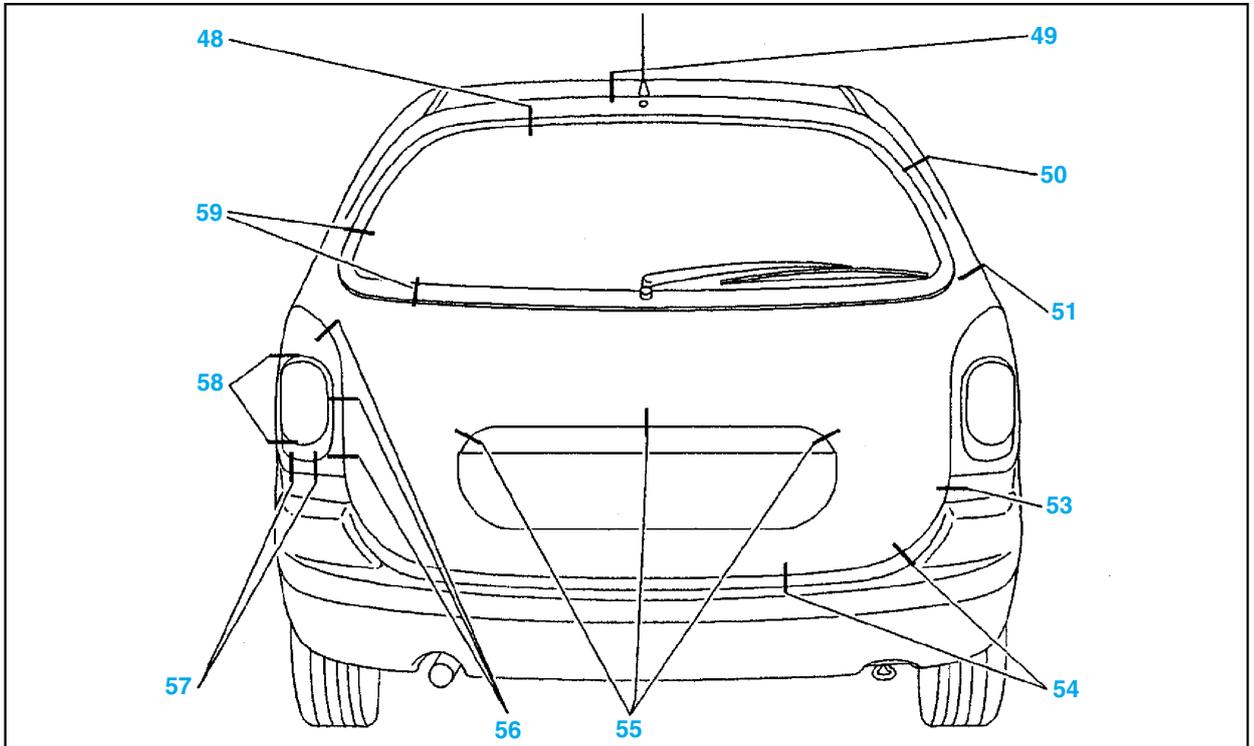
Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
37	Pavillon - pare-brise	5,5 mm	-	-
38	Capot - grille d'entrée d'air	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
39	Capot - bloc optique	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
40	Capot - calandre	1 ± 1 mm	-	1,5 mm
41	Capot - pare-chocs avant	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
42	Pare-chocs avant - bloc optique	2 ± 1,5 mm	-	2 mm
43	Aile avant - pare-chocs avant	0 (+ 1 ; 0) mm	0 ± 1 mm	-
44	Aile avant - bloc optique	1,5 ± 1 mm	-	1 mm
45	Aile avant - capot	4 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
46	Montant de baie - aile avant	3 ± 2 mm	0 ± 1 mm	1 mm
47	Montant de baie - pare-brise	5 5 mm	-	-

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
48	Lunette arrière - hayon	3 ± 1,5 mm	-	1,5 mm
49	Pavillon - hayon	7 ± 1,5 mm	1 ± 1,5 mm	1,5mm
50	Hayon - côté d'habitacle	5,5 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	-
51	Hayon - côté d'habitacle	4,5 ± 1,5 mm	1 ± 1,5 mm	-
52	Côté d'habitacle - pare-chocs arrière	0 (+ 1 , 0) mm	0 ± 1,5 mm	1 mm
53	Hayon - pare-chocs arrière	5 ± 2 mm	2 ± 2 mm	-
54	Hayon - pare-chocs arrière	6 ± 2 mm	-	2 mm
55	Hayon- bandeau plaque de police	0 (+ 0,5 ; 0) mm	-	-
56	Feu arrière - hayon	5 ± 1,5 mm	3 ± 2 mm	1,5 mm
57	Pare-chocs arrière - feu arrière	1,5 ± 1 mm	1 ± 1 mm	1 mm
58	Côté d'habitacle - feu arrière	2 ± 1 mm	-	1 mm
59	Lunette arrière - hayon	3 ± 1 mm	-	1 mm

## SELLERIE

### Pare-brise

#### OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 22) (voir ci-contre et page suivante.)
- [1] couteau électrique.
- [2] lame à butée réglable (droite N° 143).
- [3] lame pelle (N°113).
- [4a] poignées pour corde à piano.
- [4b] corde à piano.
- [5] ventouses.
- [6] pistolet pneumatique (pour cartouche monocomposant).
- [7] pistolet pneumatique (pour cartouche bi-composant).

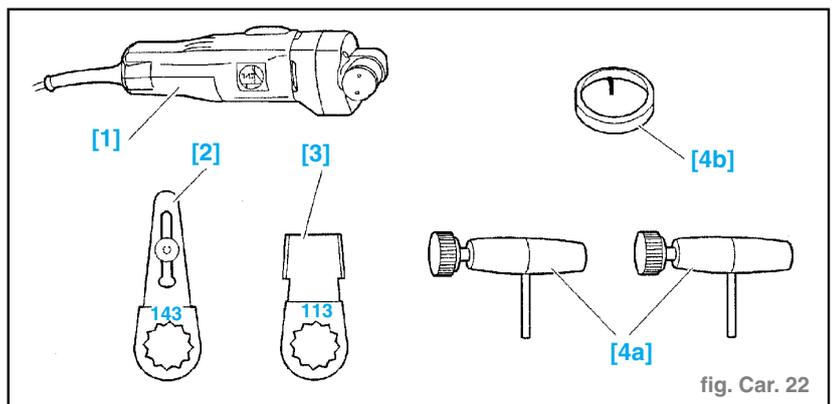


fig. Car. 22

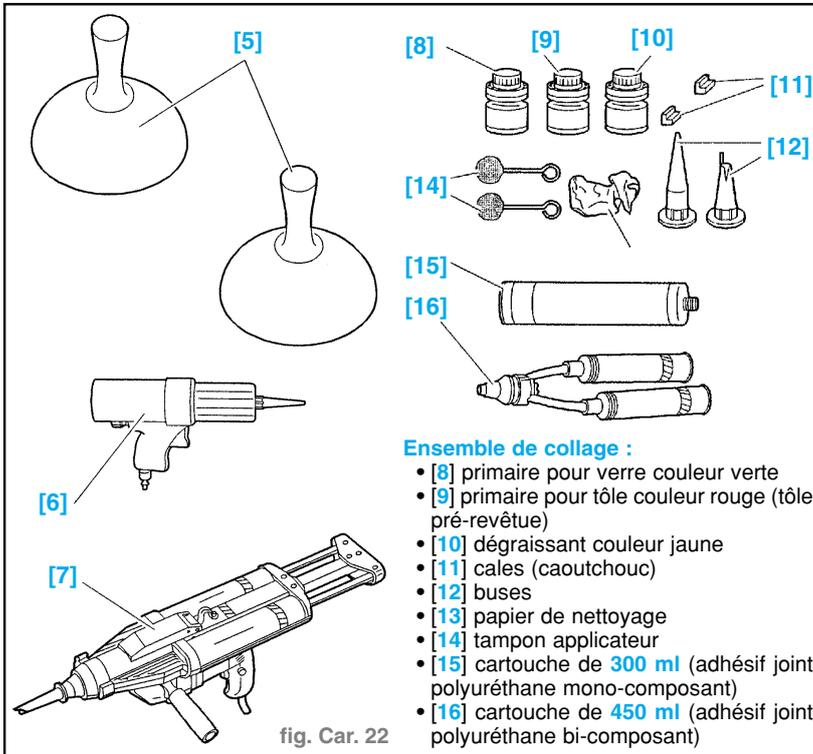


fig. Car. 22

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
  - la grille d'auvent,
  - les garnitures de montants de baie de pare-brise,
  - les pare-soleil.
- Écarter la garniture de pavillon, à l'aide d'une cale.
- Déposer l'enjoliveur de pare-brise (2). (fig. Carr. 23)
- Protéger l'entourage de la baie de pare-brise, à l'aide d'un ruban adhésif (1).

**Attention** : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2] (lame réglée à 20 mm).
- Par l'intérieur du véhicule.

- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «a» à «b», de «b» à «c», de «c» à «d».
- Équiper les outils [4a] de la corde à piano [4b].
- Par l'extérieur du véhicule.
- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «d» à «a».
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses [5].

**Préparation du pare-brise**

- **1er cas** : récupération du pare-brise.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota** : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : montage d'un nouveau pare-brise.

- Dégraisser le pourtour du pare-brise avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur 10 mm.
- Laisser sécher 10 minutes.
- Poser l'enjoliveur de pare-brise (2).

**Préparation de la feuillure**

- **1er cas** : sur restant adhésif joint.
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota** : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- Poser les cales à picots.
- **2ème cas** : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher 10 minutes.
- Poser les cales à picots.

**REPOSE**

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.

**Impératif** : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer le pare-brise et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C.
- Sans coussin gonflable passager :
  - bi-composant : 30 minutes
  - monocomposant : 1,30 à 2,30 heures
- Avec coussin gonflable passager :
  - bi-composant : 1 heure
  - monocomposant : 6 à 12 heures

**Nota** : • Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage.

• Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

**Lunette arrière**

**OUTILLAGE PRÉCONISÉ**

- (fig. Carr. 24) (voir schéma page suivante)

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
  - la garniture intérieure,
  - le 3ème feu de stop.
- Débrancher les connexions électriques de la lunette chauffante.
- Protéger l'intérieur du véhicule.

**Attention** : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Régler la butée à une longueur de 30 mm pour le pourtour en «d». (fig. Carr. 25)

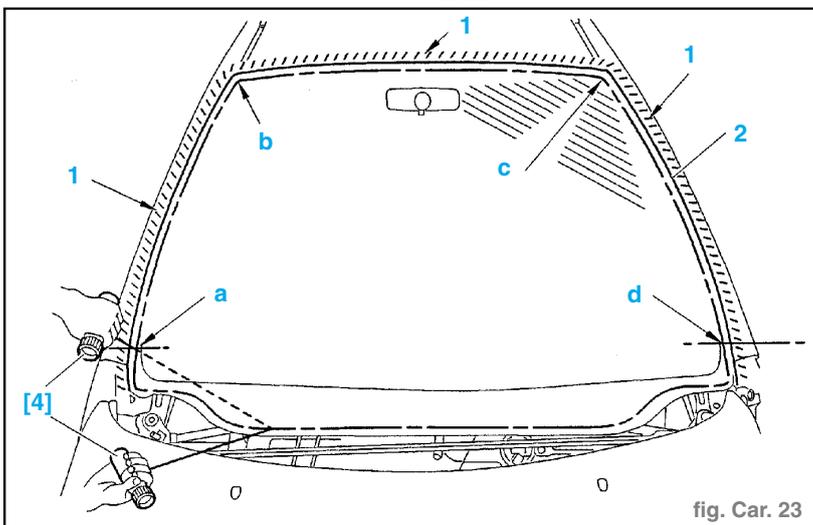


fig. Car. 23

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

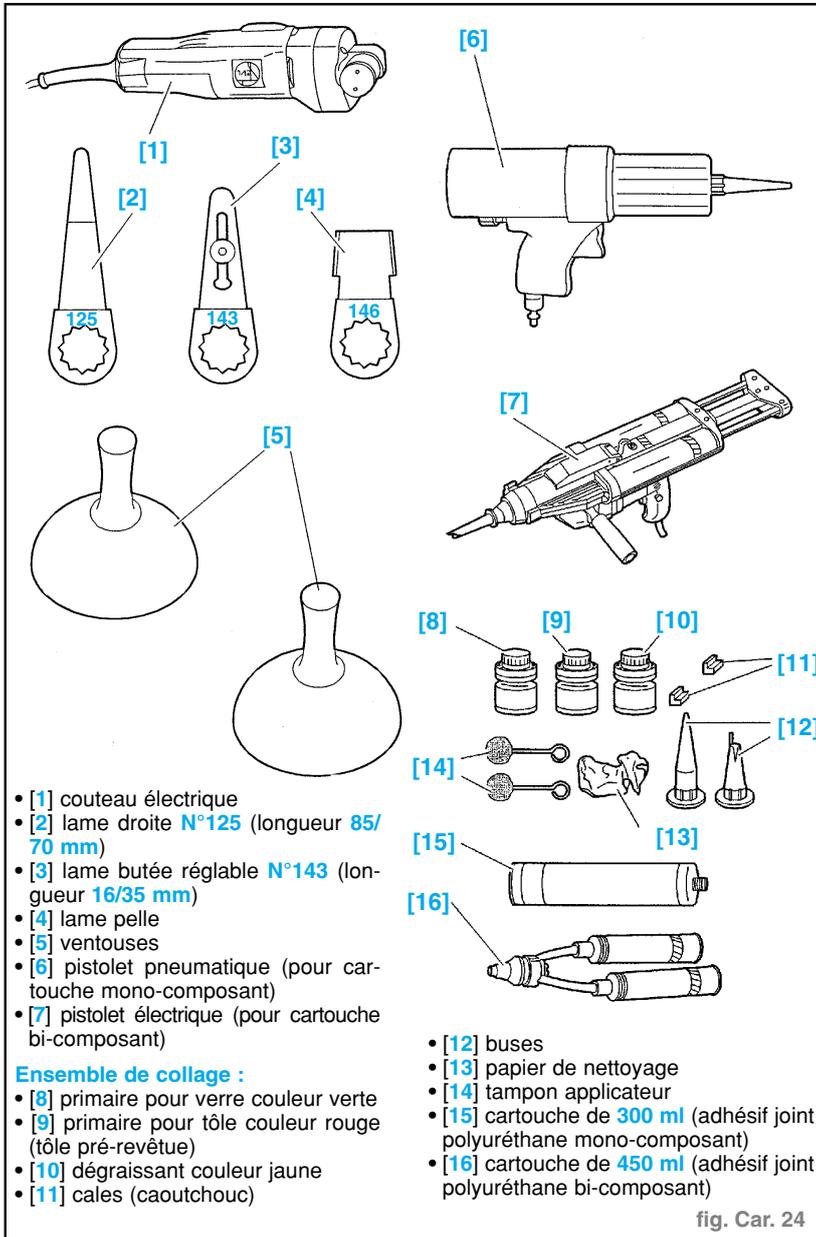


fig. Car. 24

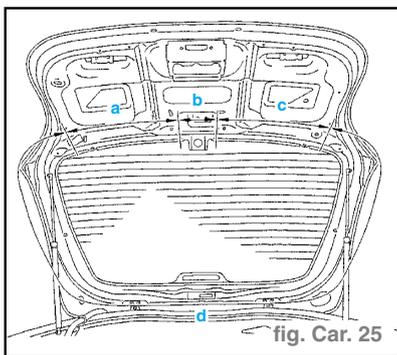


fig. Car. 25

- Régler la butée à une longueur de **35 mm** pour les côtés «a» et «c».
- Équiper le couteau électrique de joint adhésif (en b).
- Déposer la lunette arrière à l'aide des ventouses [5].

**Préparation de la vitre**

- **1er cas** : récupération de la vitre.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Agrafer le cordon de joint adhésif.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota** : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **10 minutes**.

**Préparation de la feuillure**

- **1er cas** : sur restant de cordon mastic.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Agrafer le cordon de joint adhésif.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota** : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 minutes**.

**REPOSE**

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

**Impératif** : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Temps de séchage à **23°C**.
- Sans coussin gonflable passer :
  - bi-composant : **30 minutes**.
  - monocomposant : **1,30 à 2,30 minutes**
- Avec coussin gonflable passer :
  - bi-composant : **1 heure**
  - monocomposant : **6 à 12 heures**

**Nota** : • Pour une température de **11°C** : ajouter **50%** au temps de séchage.  
 • Pour une température de **5°C** : ajouter **100%** au temps de séchage.

**Vitre fixe de montant de baie**

**OUTILLAGE PRÉCONISÉ**

- (fig. Carr. 26) (voir schéma page suivante).

**DÉPOSE**

- Déposer la garniture du montant de baie.
- Protéger l'entourage de la vitre fixe de montant de baie, à l'aide d'un ruban adhésif (1). (fig. Carr. 27)

**Attention** : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2].
- Couper le cordon de joint d'adhésif, en «c», (entre «a» et «b»).

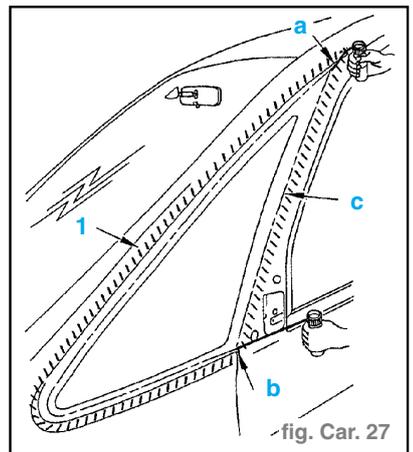
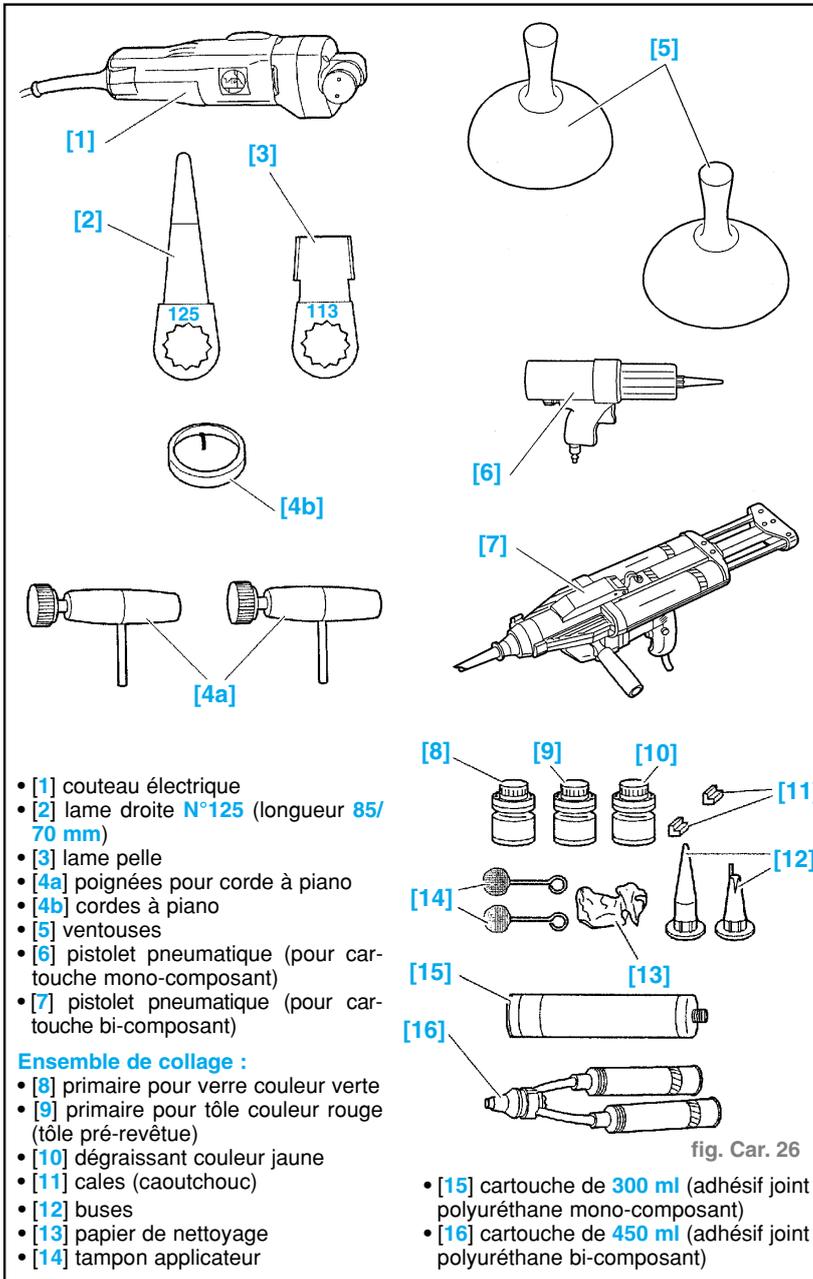


fig. Car. 27



- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour du montant de baie.

**Impératif :** Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Présenter la vitre sur la baie à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à **23°C**.
- Sans coussin gonflable passager :
  - bi-composant : **30 minutes**
  - monocomposant : **1,30 à 2,30 heures**
- Avec coussin gonflable passager :
  - bi-composant : **1 heure**
  - monocomposant : **6 à 12 heures**

**Nota :** • Pour une température de **11°C** : ajouter **50%** du temps de séchage.  
• Pour une température de **5°C** : ajouter **100%** au temps de séchage.

### Vitres de custode

#### OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 28) (voir schéma page suivante).

#### DÉPOSE

- Déposer : (fig. Carr. 29)
  - la garniture de custode (6) (clippée),
  - les vis (1), (2) et (4),
  - le support de tablette arrière (5).
- Déconnecter l'éclairer de coffre (3).
- Déposer :
  - la garniture de custode (6),
  - le support de tablette arrière (5).
- Protéger l'intérieur du véhicule.

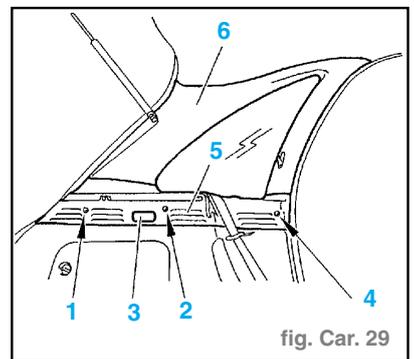


fig. Carr. 29

**Attention :** Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Côté intérieur. (fig. Carr. 30)
  - Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
  - Régler la butée à une longueur de **16 mm**.
  - Couper le cordon de joint d'adhésif, en «a».
- Côté extérieur. (fig. Carr. 31)
  - Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2].
  - Couper le cordon de joint d'adhésif, en «b».
  - Déposer la vitre de custode.

- [1] couteau électrique
- [2] lame droite N°125 (longueur 85/70 mm)
- [3] lame pelle
- [4a] poignées pour corde à piano
- [4b] cordes à piano
- [5] ventouses
- [6] pistolet pneumatique (pour car-touche mono-composant)
- [7] pistolet pneumatique (pour car-touche bi-composant)

#### Ensemble de collage :

- [8] primaire pour verre couleur verte
- [9] primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue)
- [10] dégraissant couleur jaune
- [11] cales (caoutchouc)
- [12] buses
- [13] papier de nettoyage
- [14] tampon applicateur

fig. Carr. 26

- [15] cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane mono-composant)
- [16] cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bi-composant)

- Équiper les outils [4a] de la corde à piano [4b].
- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «a» à «b».
- Déposer la vitre fixe à l'aide des ventouses [5].

#### Préparation de la vitre fixe du montant de baie

- **1er cas :** récupération d la vitre fixe.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas :** montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le pourtour de la vitre avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour verre [8].

- Laisser sécher **10 minutes**.

#### Préparation de la feuillure

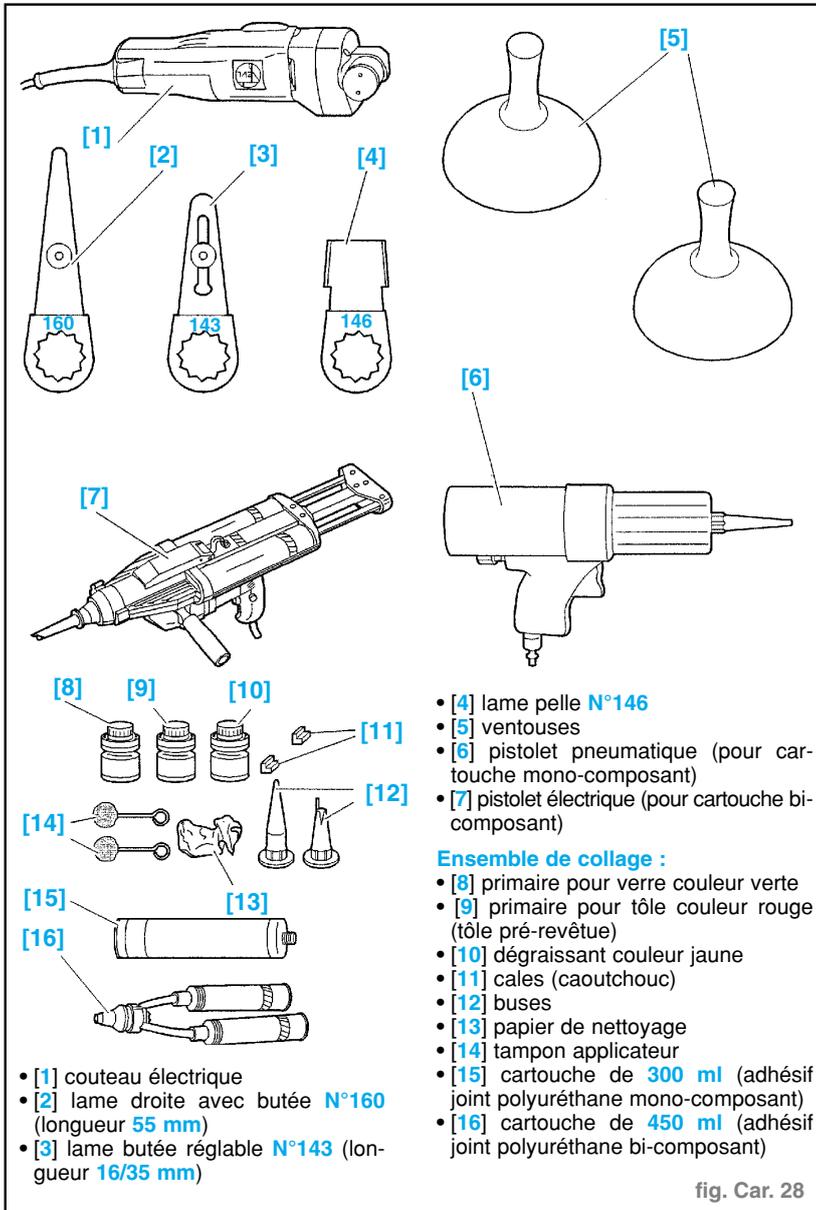
- **1er cas :** sur restant adhésif joint.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas :** sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 minutes**.

#### REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.



- [1] couteau électrique
- [2] lame droite avec butée N°160 (longueur 55 mm)
- [3] lame butée réglable N°143 (longueur 16/35 mm)

- [4] lame pelle N°146
- [5] ventouses
- [6] pistolet pneumatique (pour cartouche mono-composant)
- [7] pistolet électrique (pour cartouche bi-composant)

**Ensemble de collage :**

- [8] primaire pour verre couleur verte
- [9] primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue)
- [10] dégraissant couleur jaune
- [11] cales (caoutchouc)
- [12] buses
- [13] papier de nettoyage
- [14] tampon applicateur
- [15] cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane mono-composant)
- [16] cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bi-composant)

fig. Car. 28

- 2ème cas : montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur 10 mm.
- Laisser sécher 10 minutes.

**Préparation de la feuillure**

- 1er cas : sur restant adhésif joint.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- 2ème cas : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher 10 minutes.

**REPOSE**

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

**Impératif :** Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C.
- Sans coussin gonflable passage :
  - bi-composant : 30 minutes
  - monocomposant : 1,30 à 2,30 minutes
- Avec coussin gonflable passager :
  - bi-composant : 1 heure
  - monocomposant : 6 à 12 heures

- Nota :**
- Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage.
  - Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

**Porte avant**

**OUTILLAGE PRÉCONISÉ**

- (fig. Carr. 6 et 7)

**DÉSHABILLAGE**

- Déposer : (fig. Carr. 32) (voir schéma page suivante)
  - la finition intérieure de rétroviseur (6),
  - le rétroviseur extérieur (5),
  - l'enjoliveur de poignée de porte (4),
  - la grille haut-parleur,
  - les vis (7) et (12),
  - déconnecter le connecteur,
  - le haut-parleur (8),
  - les vis (1), (2), (9) et (11).
- Dégrafer le panneau garni, à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 6)
- Déposer le panneau garni en commençant par le bas en «a».
- Écarter le panneau garni de la doublure de porte et soulever en «b» pour dégager le panneau garni du lèche-vitre.

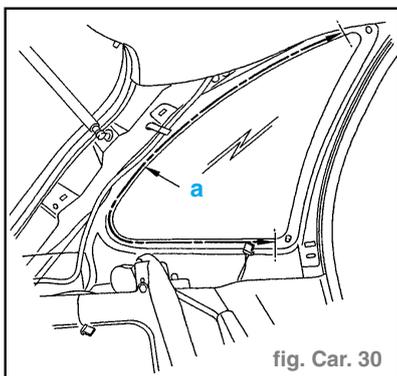


fig. Car. 30

**Préparation de la vitre**

- 1er cas : récupération de la vitre.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

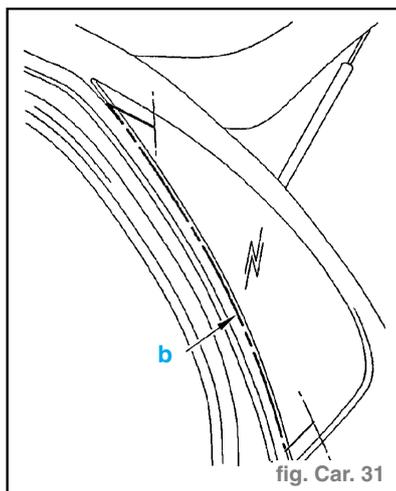


fig. Car. 31

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

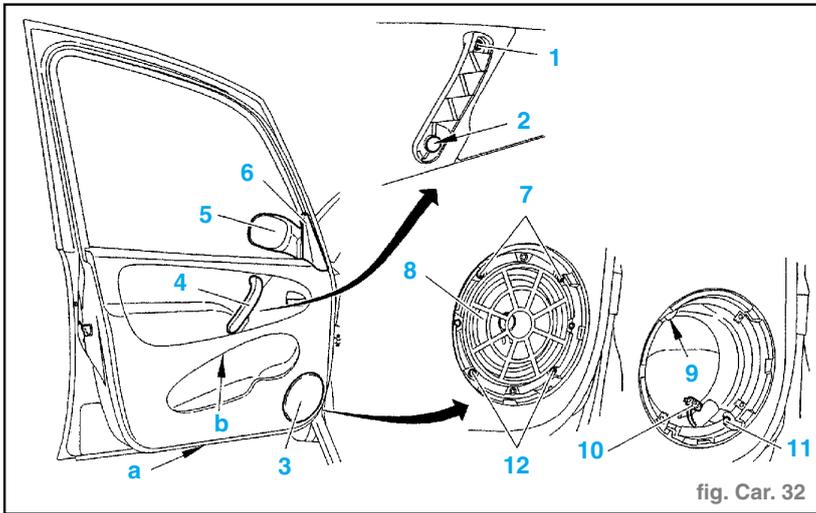


fig. Car. 32

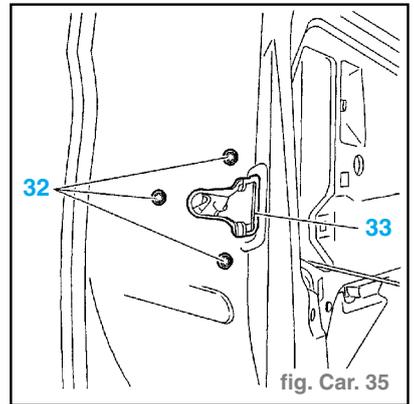


fig. Car. 35

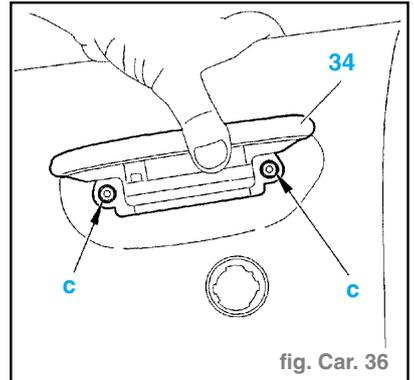


fig. Car. 36

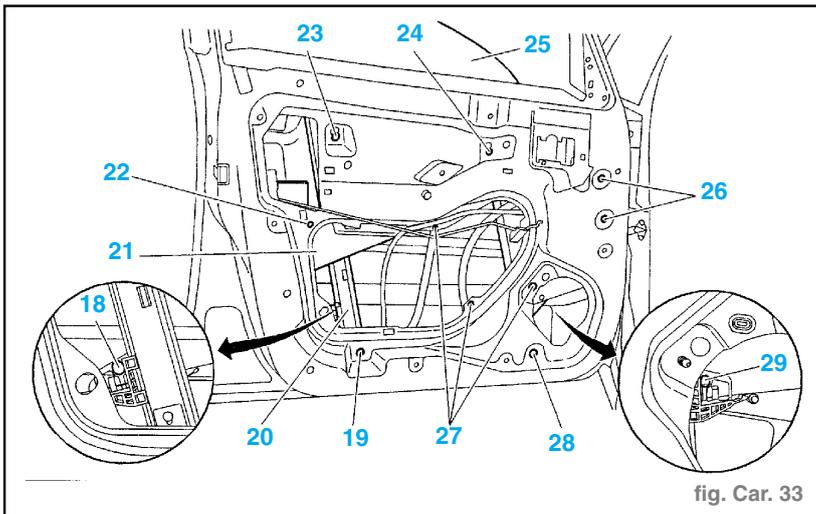


fig. Car. 33

- Déposer la feuille d'étanchéité.
- Descendre la vitre pour déposer les fixations (18), (29). (fig. Carr. 33)
- Sortir la vitre (25) par l'extérieur de la porte avant.
- Déposer :
  - les écrous (26),
  - l'écrou (19),
  - l'écrou (28).
- Déposer :
  - la poignée de commande intérieure,
  - le lèche-vitre intérieur, le lèche-vitre extérieur.
- Déclipser :
  - la protection anti-crochetage bielle,
  - la protection anti-crochetage verrou.
- Desserrer les vis (23) et (24).
- Déclipser les agrafes (27).
- Débrancher le moteur du lève-vitre.
- Déposer :
  - l'ensemble moteur / lève-vitre (20),
  - la cale en mousse (21). Vis (22).
- Déposer : (fig. Carr. 34)
  - la fourchette de fixation de verrou (31),
  - le verrou (30)
- Déposer : (fig. Carr. 35)
  - les vis (32),
  - la serrure (33)
- Percer les rivets «c» à l'aide d'un foret Ø 6 mm. (fig. Carr. 36)
- Déposer la commande extérieure d'ouverture (34).

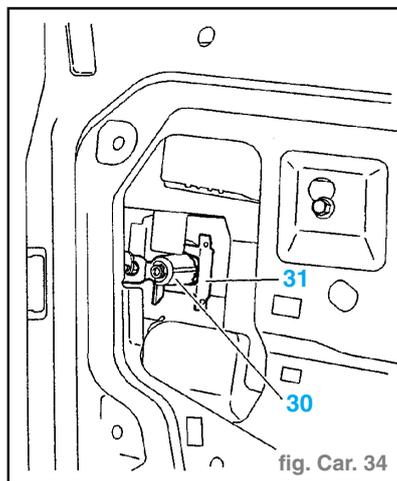


fig. Car. 34

- Déposer la baguette de protection latérale à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 17)

### HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

**Impératif** : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité et celle-ci devra être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables afin

d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

## Porte arrière

### OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 6 et 7)

### DÉSHABILLAGE

- Déposer : (fig. Carr. 37)
  - l'enjoliveur intérieur de gousset (1),
  - l'enjoliveur de poignée de porte (2),
  - la manivelle de lève-vitre (3) (déclipper),
  - la grille haut-parleur (4),
  - le haut-parleur (5) (vis (7) et (9)) (suivant option),
  - les vis (6) et (8) (liaison panneau garni / doublure de porte).
- Déposer : (fig. Carr. 38)
  - le gousset extérieur de porte (10) (vis (11)),

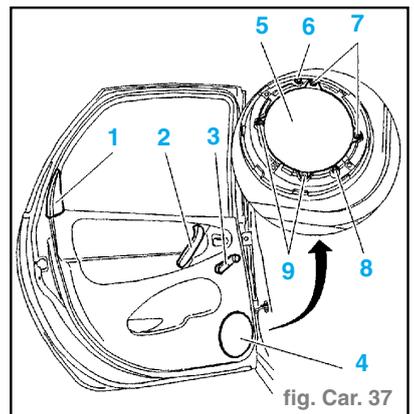


fig. Car. 37

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

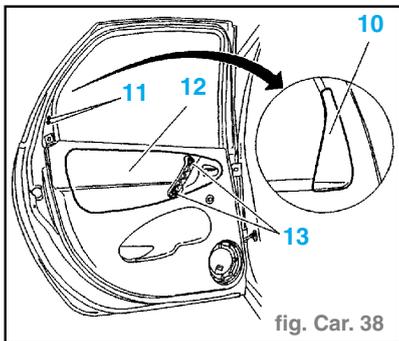


fig. Car. 38

- les vis (13) (fixations poignée de porte sur doublure de porte),
- le panneau garni (12) (commencer par dégraffer le bas, puis le soulever pour le sortir du lèche-vitre).
- Déposer le panneau d'étanchéité.
- Déposer : (fig. Carr. 39)
- les lécheurs intérieur et extérieur de vitre (15),
- la coulisse de vitre (16),
- la vitre (17) (déclipper en «a»).

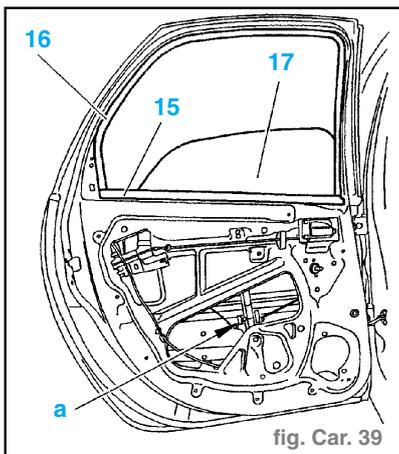


fig. Car. 39

- Desserrer l'écrou (18). (fig. Carr. 40)
- Déposer :
- les écrous (20) et (21),
- le mécanisme de lève-vitre (19).

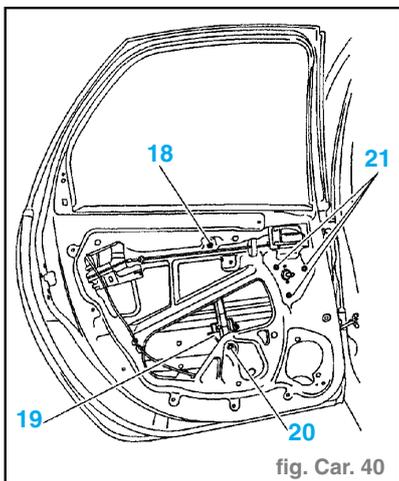


fig. Car. 40

- Déposer : (fig. Carr. 41)
- la commande intérieure d'ouverture de porte (28),
- la protection anti-crochetage bielle (24)

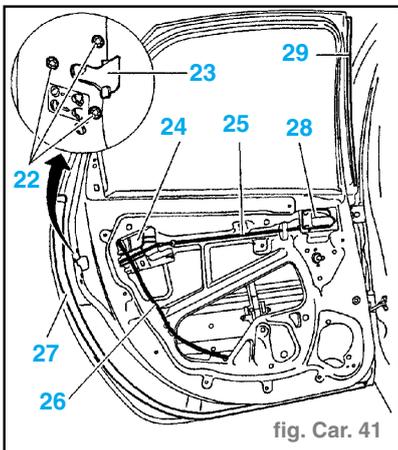


fig. Car. 41

- la serrure de porte (23) (vis (22)),
- la bielle d'ouverture intérieure de porte (25).
- Déclipser, puis déposer le faisceau (26).
- Déposer :
- la joint anti-salissure (27),
- le joint vant d'encadrement de porte (29).
- Déposer : (fig. Carr. 42)
- la commande extérieure d'ouverture de porte (30) (percer les rivets (b) à Ø 6 mm),
- le protecteur de porte (31) ; à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 17)

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opé-

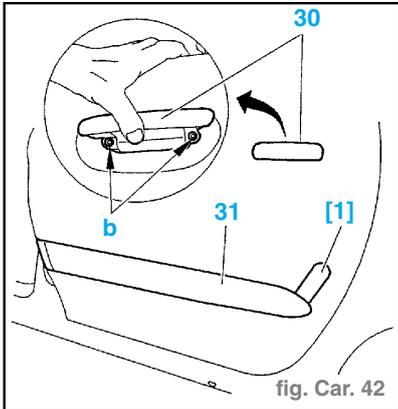


fig. Car. 42

rations de déshabillage.

**Impératif** : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité qui doit être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

**Attention** : Lors de la repose, clipser la coulisse de vitre (16) dans son support «c». (fig. Carr. 43)

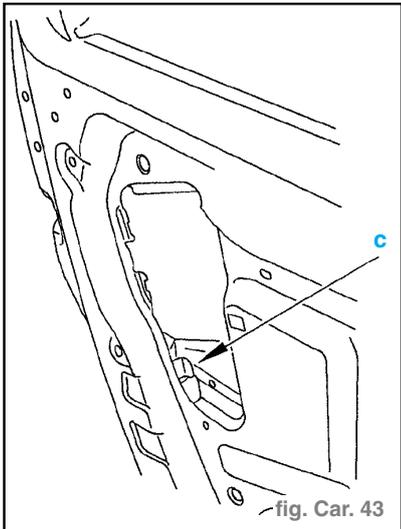


fig. Car. 43

Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.

**Attention** : Volant de direction équipé d'un coussin «airbag» (voir opérations correspondantes).

- Déposer : (fig. Carr. 44)
- les garnitures de montant de baie (4) et (6),
- l'insonorisant sous planche de bord (3) (côté conducteur),
- l'insonorisant sous planche de bord (9) (côté passager),
- l'autoradio (7),
- le cache climatiseur (8),
- le volant de direction (5),
- les caches fixations latérales planche de bord (2) et (10)
- les vis (1) et (11).

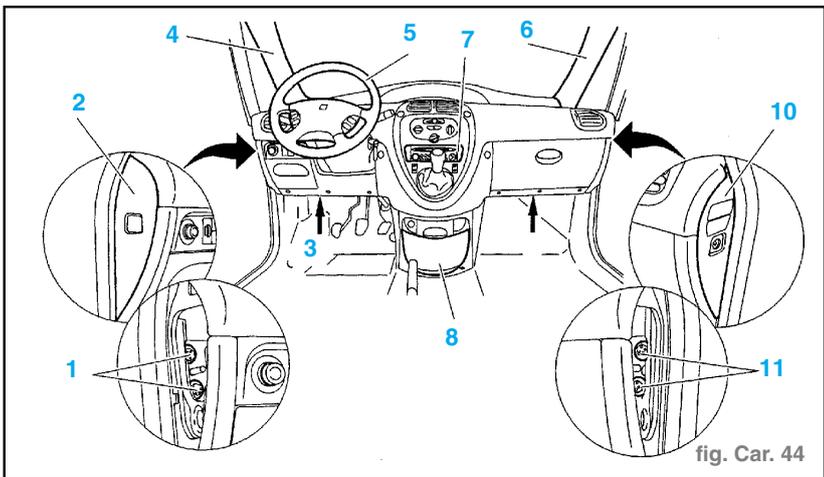


fig. Car. 44

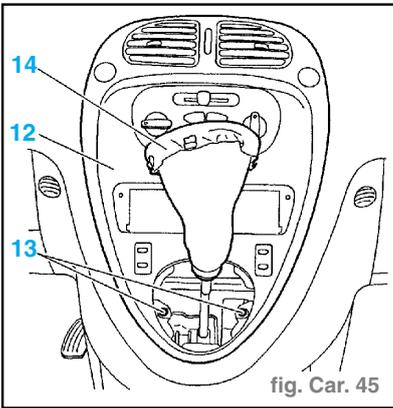


fig. Car. 45

- Déclipser et écarter la garniture (14). (fig. Carr. 45)
- Déposer :
  - les vis (13),
  - la façade centrale de la planche de bord (12).
- Déposer : (fig. Carr. 46)
  - le volet d'accès à la boîte de fusibles (16),
  - l'habillage de la colonne de direction (15) (vis (14)),
  - les vis (18) (liaison planche de bord / groupe de chauffage),
  - les vis (19) (liaison planche de bord / tablier).
- Déposer : (fig. Carr. 47)
  - la vis (20) (liaison jambe de force / planche de bord),
  - la jambe de force (22) (vis (21)).

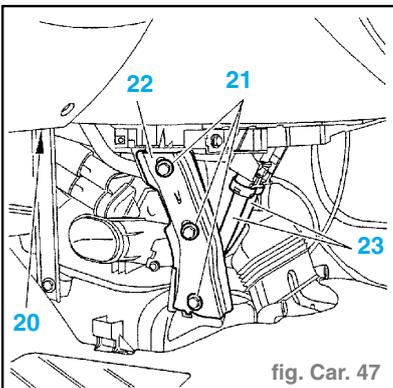


fig. Car. 47

- Déposer : (fig. Carr. 48)
  - la vis (24) (liaison jambe de force / plancher),
  - la vis (25) (liaison planche de bord / groupe de chauffage).
- Déposer : (fig. Carr. 49)

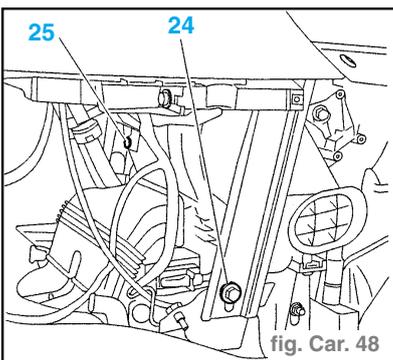


fig. Car. 48

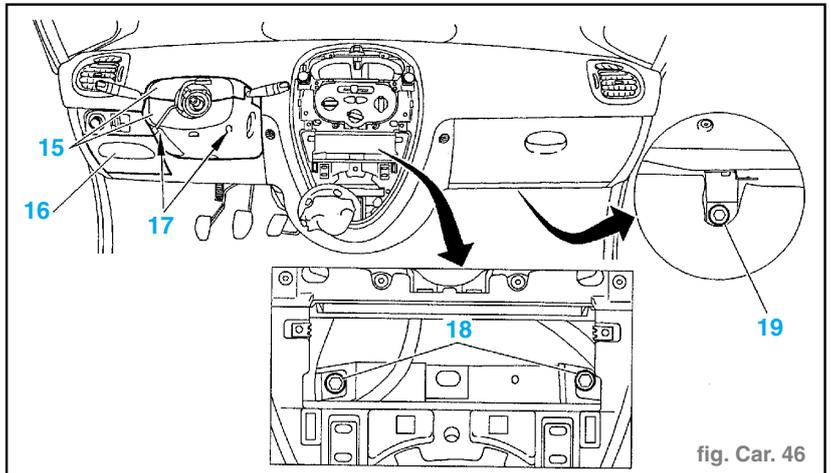


fig. Car. 46

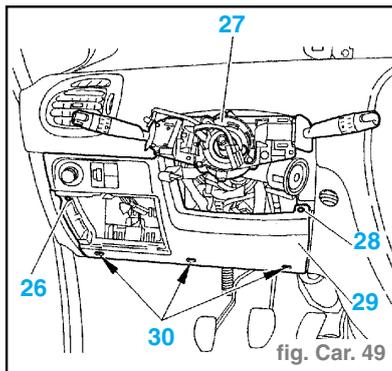


fig. Car. 49

- la commande de commutateur (27),
- les vis (26), (28), (30),
- le garnissage (29).
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer : (fig. Carr. 50)
  - les écrous (33) et (35),
  - les vis (31), (32), (37).
- Laisser pendre la colonne de direction (34).

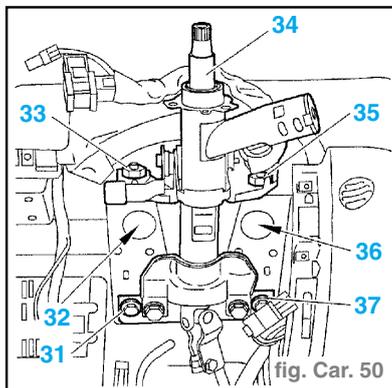


fig. Car. 50

- Déposer les vis (38), (39) et (41). (fig. Carr. 51)
- Désolidariser les commandes de chauffage (40) de la façade centrale.
- Écarter la planche de bord.
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer la planche de bord.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

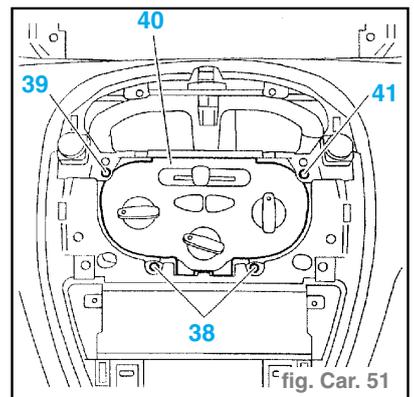


fig. Car. 51

**DÉSHABILLAGE**

- Déposer : (fig. Carr. 52) (voir page ci-contre)
  - la visière de combiné (6) (clippée),
  - le combiné (5) (vis (4) et (14)),
  - les haut-parleurs (3) et (13) (déconnecter en «a»),
  - les aérateurs (2) et (12),
  - le bouton de condamnation des portes (7),
  - les boutons lève-vitre (8),
  - le couvercle de vide-poches (11) (vis (10)),
  - la vis (1).
- Déposer les vis (15), (16), (17) et (19). (fig. Carr. 53)
- Débrancher : (fig. Carr. 54)
  - le contacteur de coussin gonflable passager (en «d»)

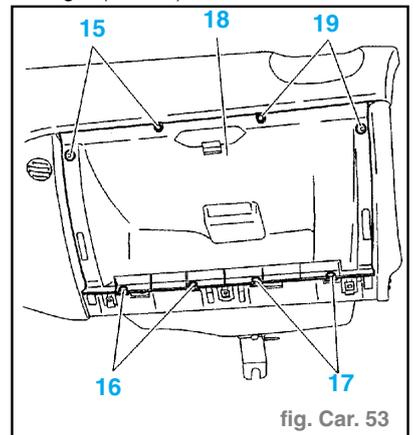


fig. Car. 53

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

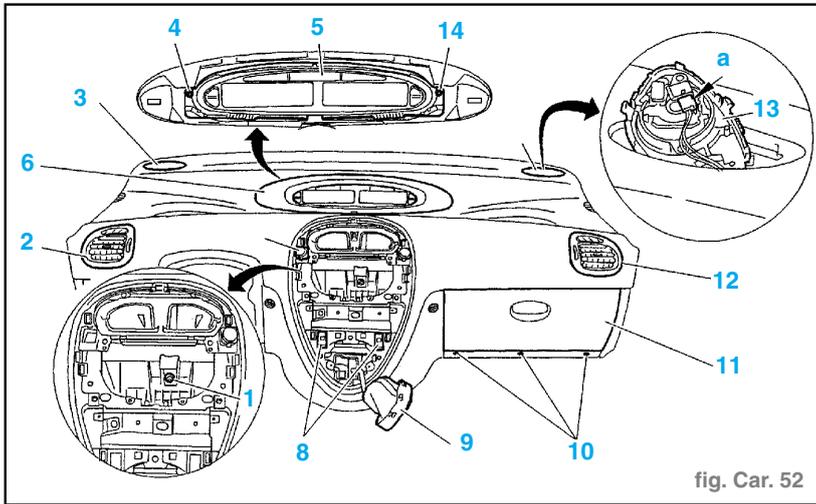


fig. Car. 52

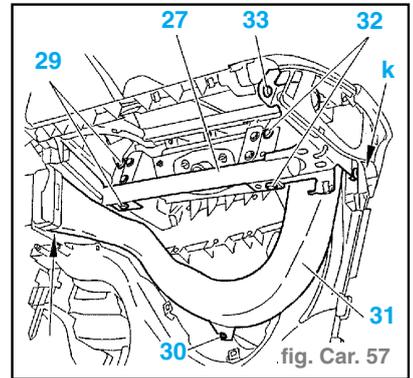


fig. Car. 57

- le conduit d'air (31) (vis (30)),
- les vis (29), (32) et (33),
- les vis en «k».

- Déposer l'embout de conduit d'air (36) (vis (34) et (35)). (fig. Carr. 58) et la traverse de planche de bord (27).
- Déposer le renfort support coussin gonflable (38) (vis (37) et (39)). (fig. Carr. 59)

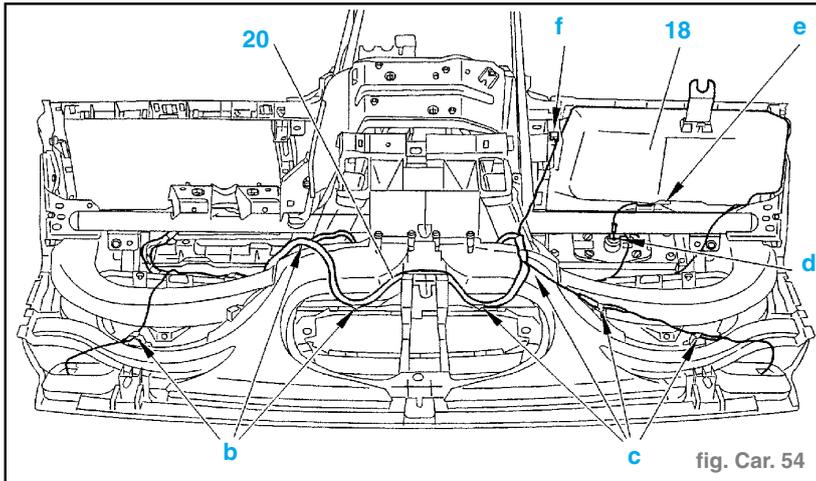


fig. Car. 54

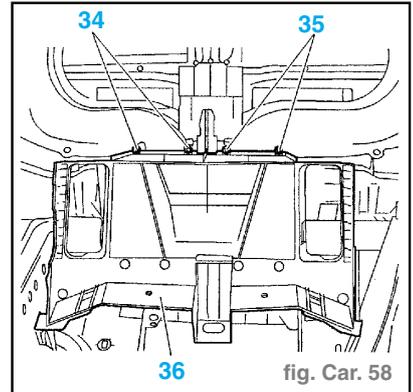


fig. Car. 58

- l'éclairteur de vide-poches (en «e»),
- le contacteur de vide-poches (en «f»).
- Déposer le vide-poches (18).
- Déclipser le faisceau électrique (20) (en «b» et «c»).
- Déposer le faisceau électrique (20).
- Déposer : (fig. Carr. 55)
- les vis (21) et (22),
- le levier de sélection de vitesses (9).

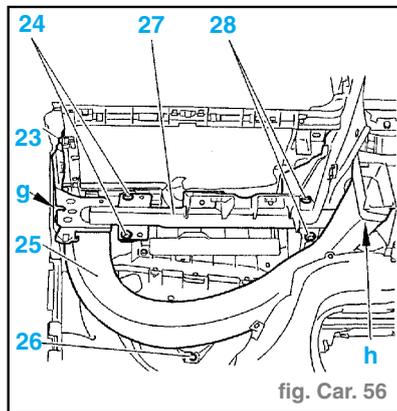


fig. Car. 56

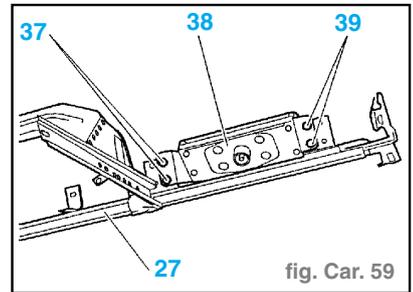


fig. Car. 59

- Déposer : (fig. Carr. 56)
- la vis (26),
- le conduit d'air (25) (en «h»),
- les vis en «g»,
- les vis (23), (24) et (28).
- Déposer : (fig. Carr. 57)

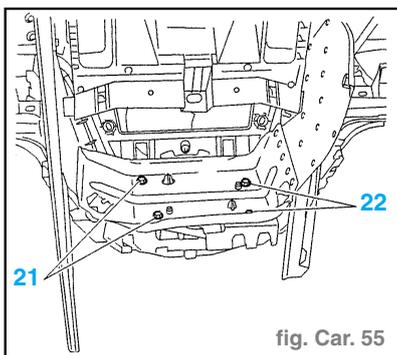


fig. Car. 55

**HABILLAGE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

# CHAUFFAGE - CLIMATISATION

## Précautions à prendre

**Impératif** : Respecter dans tous les cas, ces précautions générales.

- Porter des gants et des lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex : cigarette) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.
- Manipuler l'huile de graissage usagée du compresseur avec précaution car celle-ci peut contenir des acides.

**Impératif** : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique. Utiliser des doses neuves lors des interventions.

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'OUVERTURE DU CIRCUIT

- Obturer rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.
- Le réservoir déshydrateur ne doit pas rester à l'air libre plus de **5 mn** (même branché au circuit) car il risque d'être saturé en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il sera nécessaire de remplacer :
  - le réservoir déshydrateur,
  - l'huile du compresseur.

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU MONTAGE DES RACCORDS

- N'utiliser que des joints neufs.

**Attention** : Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.

## PROTECTION GÉNÉRALE DU CIRCUIT

- Attention** :
- Ne jamais mettre le système de réfrigération en marche même si le circuit de réfrigérant est vidangé.
  - Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

## CONTRÔLE ÉLECTRIQUES

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
  - l'état des différents contact (déformation, oxydation...),
  - la présence du joint d'étanchéité,
  - la présence et l'état du verrouillage mécanique.
- Lors des contrôles électriques :
  - la batterie doit être correctement chargée,

- ne jamais utiliser une source de tension supérieure à **16 V**,
- ne jamais utiliser une lampe témoin,
- ne pas produire d'arc électrique.
- Ne pas débrancher :
  - la batterie moteur tournant,
  - le calculateur contact mis.

## Caractéristiques

### COMPRESSEUR DE CLIMATISATION

- Compresseur à cylindrée variable.

Motorisation	1.6i	1.8i 16V	2.0 HDI
Type	SD 6V 12		SD 7V 16
Poulie de compresseur de réfrigération	5 V	6 V	
Capacité	135 cm <sup>3</sup>		
Référence	SD 10		

### IDENTIFICATION

- Étiquette verte indiquant :
  - le type de compresseur,
  - la nature du réfrigérant,
  - la nature de l'huile à utiliser,
  - numéro de série,
  - numéro du modèle,
  - sens de rotation du compresseur.
- Exemple : **SD 6V 12. 0048102961 1106** :
  - **SD** = fournisseur **SANDEN**
  - **7** = nombre de pistons
  - **V** = cylindrée variable
  - **12** = cylindrée (en cm<sup>3</sup>)
  - **0048102961** = numéro de série **SANDEN**
  - **1106F** = numéro du modèle
- Sens de rotation du compresseur matérialisé par une flèche.
- Quantité totale d'huile de compresseur = **135 cm<sup>3</sup>**
- La fixation de l'entrée et de la sortie du compresseur de climatisation s'effectue par bride.

### LUBRIFIANT

**Attention** : Ces huiles ayant une forte propension à capter l'humidité, éviter les conditionnements en bidons, ces derniers risquant d'être stockés entamés.

- Type d'huile : **SP 10**.

**Impératif** : Ne jamais utiliser un autre type d'huile.

- Il n'est pas obligatoire de contrôler le niveau d'huile du compresseur lorsqu'on effectue une charge du circuit de réfrigération.

**Nota** : Le contrôle du niveau d'huile s'effectue en cas de fuite du circuit de réfrigération.

### RACCORDS

- Type : raccord encliquetable.
- $\varnothing$  **5/8** de pouce pour la basse pression.
- $\varnothing$  **3/8** de pouce pour la haute pression.

### PRESSOSTAT

- Pressostat (**4 niveaux**) :
  - **2,5 ± 0,5 bar** = pression minimale
  - **16 ± 1 bar** = 1ère vitesse groupe motoventilateurs
  - **21 ± 1,2 bar** = 2ème vitesse groupe motoventilateurs (ville)
  - **26 ± 1,5 bar** = coupure compresseur

### VALVES DE REMPLISSAGE

- Type de valves : encliquetable (avec capuchon de protection vissé)

**Nota** : Les valves haute pression et basse pression ont un diamètre différent pour éviter toute erreur de manipulation.

### CONDENSEUR À RÉSERVOIR INTÉGRÉ

- Marque : **BEHR**.
- Type : **16 TI**.
- Le condenseur est équipé d'un cylindre intégrant la fonction réservoir de fluide et muni d'une cartouche filtrante intégrée dans celui-ci.

**Nota** : La cartouche filtrante est interchangeable.

### ÉVAPORATEUR À PLAQUE

- Marque : **BEHR**.

### DÉTENDEUR

- **TGK 2.1/2.8** minibloc. Bulbe extérieur

### CONDUITS DE RÉFRIGÉRATION

- Conduit en aluminium et tuyaux caoutchouc souple.

### FLUIDE RÉFRIGÉRANT

- Fluide utilisé : **R134.a**.
- Quantité préconisée : motorisation TU - EW7 - DW10 : **675 ± 50 grammes**.

### COUPLE DE SERRAGE (en daN.m)

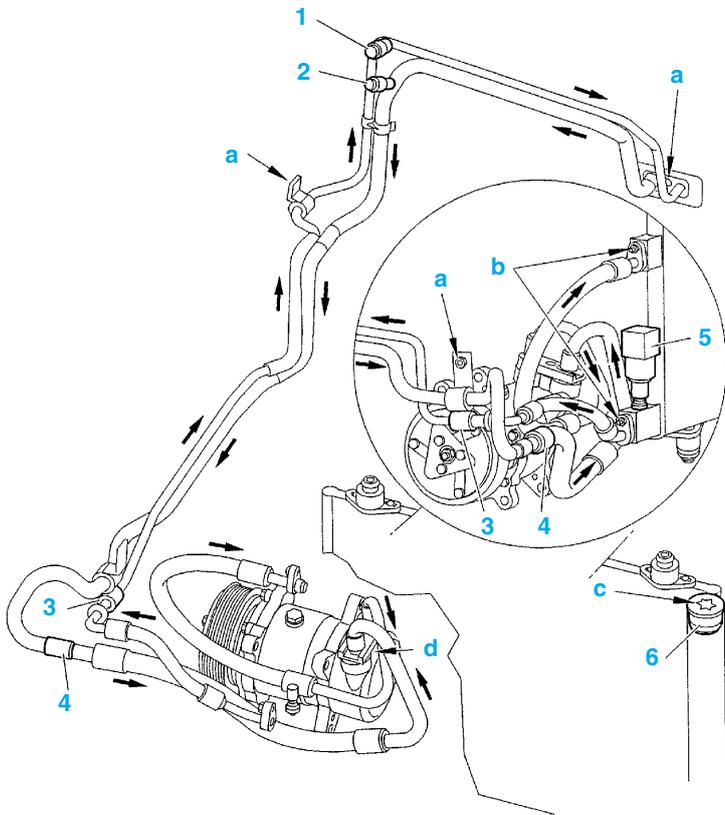
- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Module	Filetage	Raccord aluminium / acier
M06	5/8	3
M08	3/4	3,4
M10	7/8	4

## Circuit de climatisation

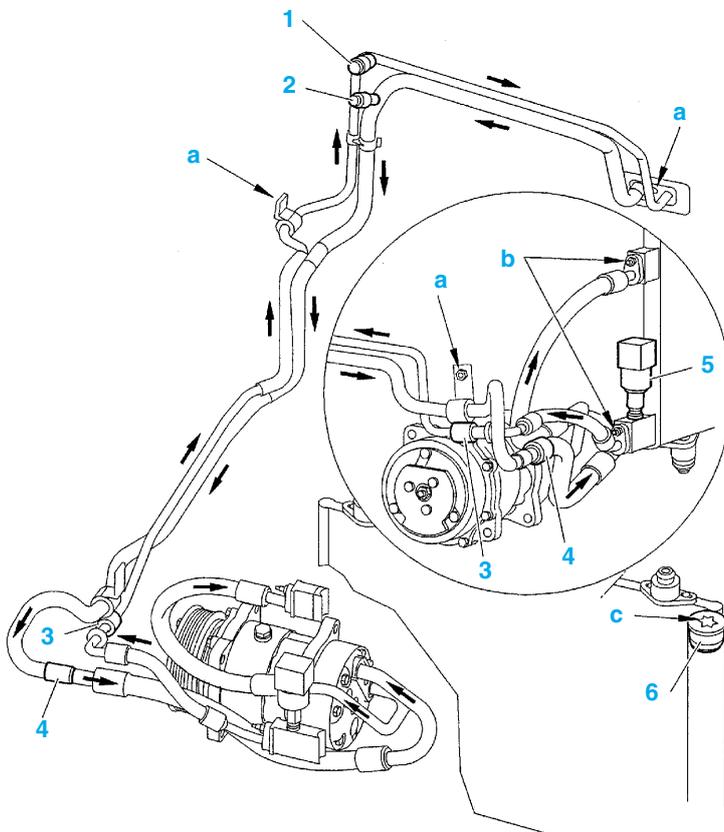
- Voir différents encadrés.

MOTEUR 1.6i



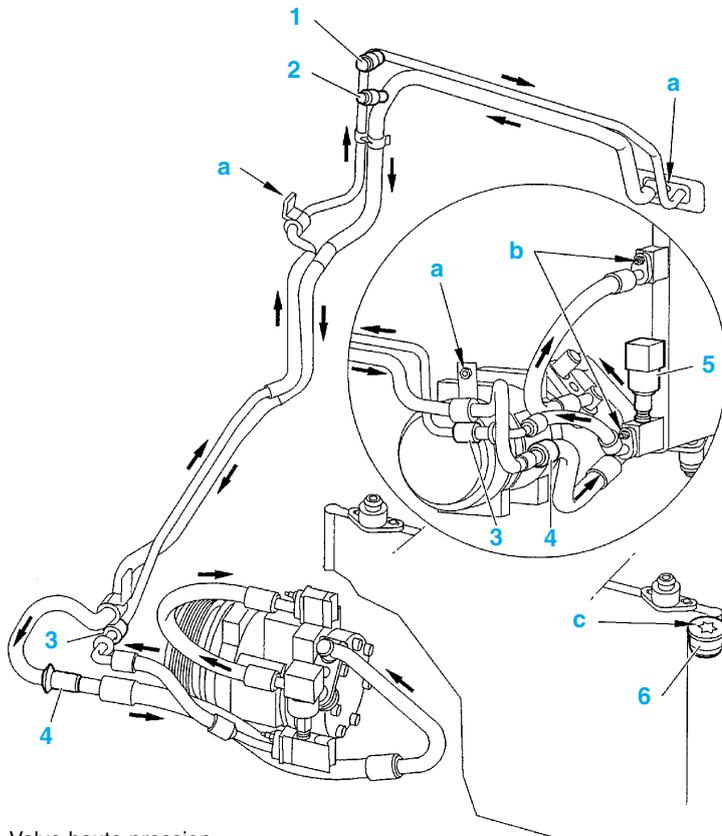
- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil **8005-TC** (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil **8005-TA** (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à **1,8 ± 0,6 daN.m**
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à **0,8 daN.m**
- b Serrage à **0,5 daN.m**
- c Serrage à **1,4 ± 0,2 daN.m** (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à **2,5 ± 0,25 daN.m**

MOTEUR 1.8i 16V



- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil **8005-TC** (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil **8005-TA** (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à **1,8 ± 0,6 daN.m**
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à **0,8 daN.m**
- b Serrage à **0,5 daN.m**
- c Serrage à **1,4 ± 0,2 daN.m** (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à **2,5 ± 0,25 daN.m**

**MOTEUR 2.0 HDI**



- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil 8005-TC (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil 8005-TA (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à 1,8 ± 0,6 daN.m
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à 0,8 daN.m
- b Serrage à 0,5 daN.m
- c Serrage à 1,4 ± 0,2 daN.m (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à 4,2 ± 0,15 daN.m

**Groupe de chauffage**

**OUTILLAGE PRÉCONISÉ**

- Station de charge et de recyclage bi-gaz.
- **MULLER BEM S.A** référence : 205134R.
- **ROBINAIR** référence : X12135A.
- Station de charge mono gaz : **TECNOTEST** référence : ECOLD 6011.

**DÉPOSE**

- Vidanger :
  - le circuit de refroidissement,
  - le circuit de réfrigération.
- Déposer la planche de bord (voir opération correspondante).

**Côté compartiment moteur**

- Déposer les deux écrous (1) (maintenir les goujons (2) à l'aide d'une clé six pans). (fig. Carr. 60)
- Déboîter les tuyaux haute pression et basse pression délicatement. (obturer les orifices des tuyaux).
- Déposer l'obturateur (3).
- Obturer les orifices du détendeur.

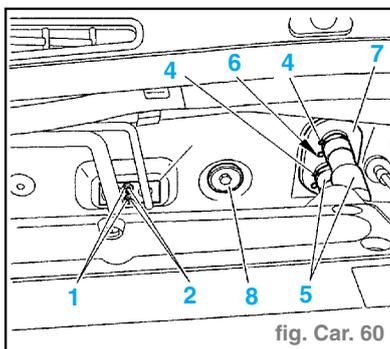


fig. Carr. 60

- Déclipser les agrafes (4).
- Déboîter les durits de chauffage (5).
- Déposer :
  - l'écrou (6),
  - l'obturateur métallique (7),
  - la vis (8) de maintien du bloc chauffage.

**Côté habitacle**

- Déposer : (fig. Carr. 61)
  - la vis (9) de maintien du groupe chauffage,
  - le manchon d'air (10),

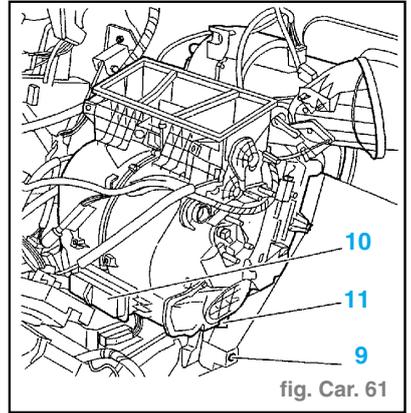


fig. Carr. 61

- déboîter la durit (11) (condenseur évaporateur),
- le groupe chauffage.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

**Impératif** : Remplacer systématiquement tous les joints d'étanchéité.

**Pulseur**

**IMPLANTATION**

- Pulseur (1). (fig. Carr. 62)

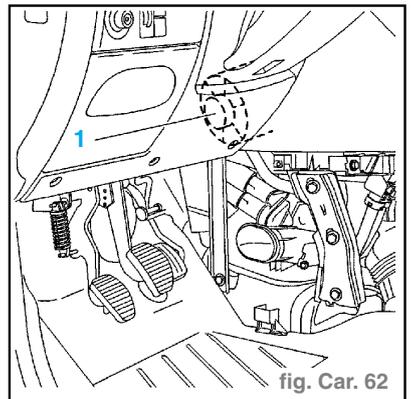


fig. Carr. 62

**DÉPOSE**

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer le cache climatiseur.
- Déposer la vis (3). (fig. Carr. 63)

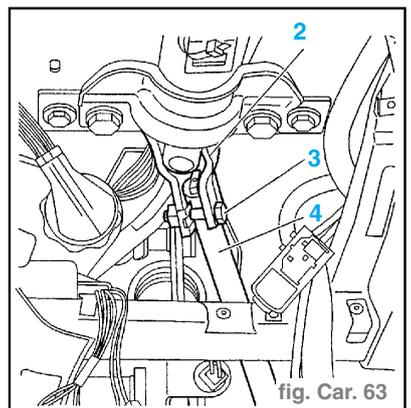


fig. Carr. 63

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

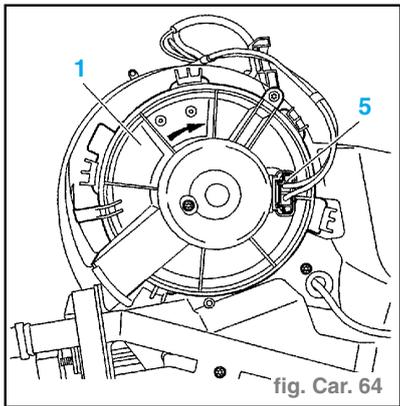
CARROSSERIE

- Désaccoupler l'arbre intermédiaire (4) du cardan de colonne de direction (2).

**Impératif :** Lors du désaccouplement de l'arbre intermédiaire de la colonne de direction, il est impératif d'immobiliser le volant afin de conserver la position du contacteur tournant.

**Sans climatisation**

- Déconnecter le connecteur d'alimentation (5). (fig. Carr. 64)



**Avec climatisation**

- Déconnecter :  
 • le connecteur d'alimentation (5) du pulseur (1),  
 • le connecteur du module de commande du pulseur.  
 - Tourner le pulseur (1) dans le sens des aiguilles d'une montre afin de le désengager de ses ergots de maintien.  
 - Déposer le pulseur (1) en écartant l'arbre intermédiaire (4).

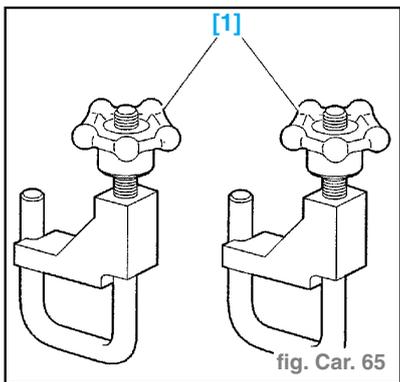
**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

**Radiateur de chauffage**

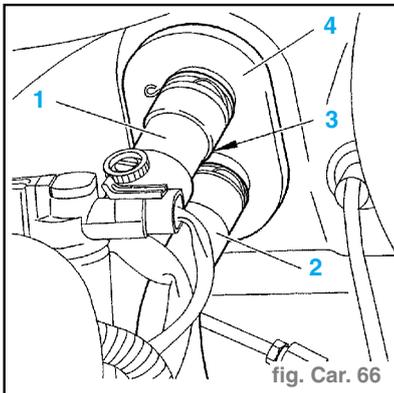
**OUTILLAGE PRÉCONISÉ**

- (fig. Carr. 65)  
 - [1] jeu de 2 pince-durits 4153-T.

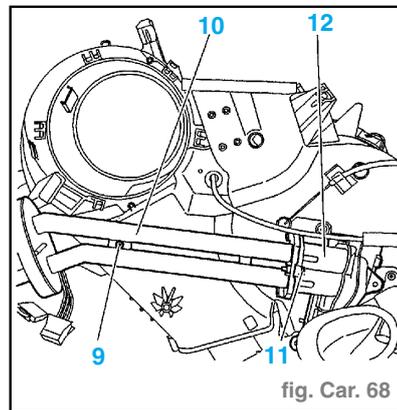
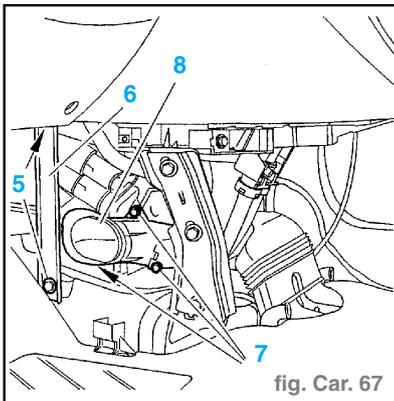


**DÉPOSE**

- Débrancher la borne négative de la batterie.  
 - Pincer les durits (1) et (2) à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 65 et 66)



- Déposer la vis (3).  
 - Écarter la plaque de maintien (4) du tablier.  
 - Déposer le cache climatiseur.  
 - Déposer : (fig. Carr. 67)  
 • les vis de fixation (5),  
 • la patte de renfort (6),  
 • les vis de fixation (7),  
 • le conduit d'air (8).



- Déposer : (fig. Carr. 68)  
 • la vis (9),  
 • la vis (11).  
 - Déclipser et tirer le radiateur (12).  
 - Désaccoupler la conduite d'eau (10) de radiateur (12).  
 - Déposer le radiateur (12).

**REPOSE**

**Impératif :** Il est impératif de remplacer les joints toriques de la conduite d'eau après chaque dépose-repose du radiateur.

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

**Nota :** Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

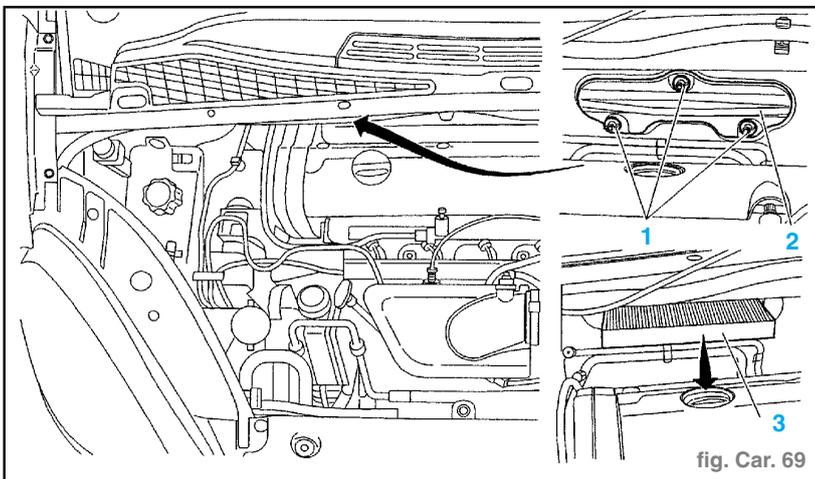
**Filter à pollen**

**DÉPOSE**

- Déposer : (fig. Carr. 69)  
 • les 3 vis (1),  
 • le couvercle (2).

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.



# PROTECTIONS ET SÉCURITÉS

## Conditions de sécurité : Système «Airbag(s)» et ceintures pyrotechniques, à commande centralisée

### GÉNÉRALITÉS

- En France, les éléments pyrotechniques ne sont pas soumis à la législation concernant les poudres et explosifs.
- Toutefois, chaque pays ayant sa propre réglementation, il appartient aux filiales de s'informer auprès des autorités compétentes.

**Attention :** Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins «airbag», sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à **100°C**.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin «airbag» ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique : débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin «airbag» partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin «airbag» conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixés dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après vente.
- Avant de déconnecter le faisceau électrique «spécifique destruction du service après vente», vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.

- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces et Rechange.

### PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTE INTERVENTION

#### Dépose

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
  - mettre le contact,
  - vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord (le voyant «airbag» s'allume puis s'éteint),
  - retirer la clé de contact,
  - débrancher la borne négative de la batterie,
  - attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant «airbag»)

#### Prétensionneurs pyrotechniques

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

**Nota :** Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :
  - effet de fouet lors de la réaction rapide de la boucle,
  - dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

**Nota :** Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non par la boucle ou le câble métallique.

#### Coussin «airbag» fonctionnel

- Déposer le coussin «airbag».
- Stocker le coussin «airbag», sac gonflable vers le haut, connecter vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

#### Coussin «airbag» ayant fonctionné

- Déposer le coussin «airbag».
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

#### Pose

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins «airbag» doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption des éléments pyro-

techniques qui figure sur ceux-ci (ou **10 ans** après la date de première mise en circulation du véhicule).

- Précautions à prendre avant toute intervention :
  - contact coupé,
  - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (suivant véhicule).
- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
  - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège,
  - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
  - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement des coussins «airbag».
- Vérifier que le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord.

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin «airbag» de volant de direction afin d'éviter tout risque de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin «airbag».
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin «airbag» passager en cas de choc, ou blesser le passager avant.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin «airbag».
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux, devant le thorax, ou avec une pipe ou tout autre objet à la main.

**Impératif :** Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un coussin gonflable passager en position activé.

**Nota :** La fonction «neutralisation» coussin gonflable passager permet l'installation d'un siège enfant (dos à la route) sur le siège passager avant.

# ÉLÉMENTS SOUDÉS

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Opérations		Symboles
Dégrafage (découpage par fraisage)	1	*
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	2	-----
Soudage par points (électriques / bouchons au MAG)	3	•
Pulvérisation de cire fluide	4	
Découpage	5	-x-x-x-
Perçage	6	○
Soudage par cordon	7	----
Application d'un mastic	8	----
Application d'un mastic à lisser au pinceau	9	•••••
Application d'une couche anti-gravillonnage	10	
Traçage	11	—
Application d'une colle structurale de calage	12	~~~~~
Finition étain	13	
Pulvérisation d'une mousse (indication de l'orifice d'injection)	14	
Moussage d'un corps creux	15	
Pose d'un film d'étanchéité	16	
Mastic de bourrage Ø 13 mm	17	-/-/-/-
Mastic de bourrage Ø 6 mm	18	-//-//-
Mastic en bande 2 x 20 mm	19	-///-///-
Pointage	20	⊗
Isolant thermique et phonique	21	

## Symbolisation gammes structure

- Voir tableau ci-contre.

## Remplacement demi-façade supérieure et appui de façade avant

### DÉGRAFFAGE

**Impératif** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

### OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
  - aile,
  - pare-chocs,
  - traverse supérieure,
  - radiateur,
  - ventilateurs,
  - condenseur,
  - phare.
- Dégager :
  - canalisations,
  - faisceaux électriques.

### PIÈCES DE RECHANGE

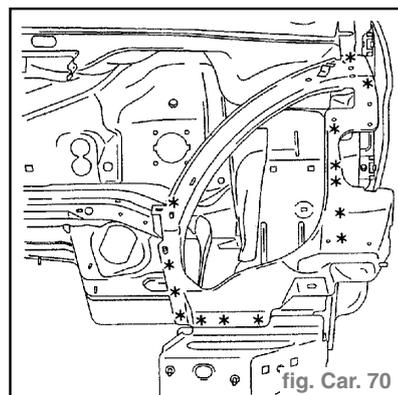
- Demi-façade supérieure.
- Appui de façade.

### PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

### DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm. (fig. Carr. 70 et 71)
- Déposer la demi-façade supérieure et l'appui façade.



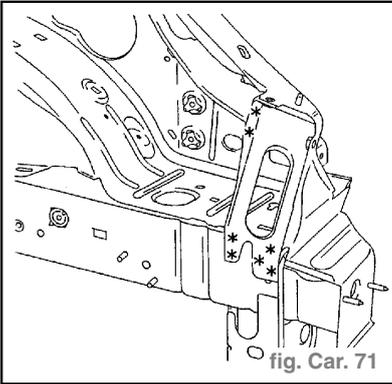


fig. Car. 71

### NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation de bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

### SOUDAGE

- Poser l'appui de façade, puis la demi-façade supérieure.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 70 et 71)
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 71)

### Remplacement partiel longeron avant

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

### OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose des éléments suivants :
  - demi-façade supérieure (voir opération correspondante),
  - traverse inférieure avant (voir opération correspondante),
  - aile avant,
  - phare,
  - pare-chocs,
  - pare-boue avant,
  - filtre à air,
  - boîtier fusibles,
  - calculateur d'injection,
  - avertisseur sonore,
  - ventilateur,
  - radiateur,
  - condenseur de climatisation,
  - pompe de direction assistée (côté droit),
  - alternateur (côté droit),
  - compresseur de climatisation (côté droit),
  - réservoir lave-vitres (côté droit).
- Dégager :
  - les canalisations,
  - les faisceaux électriques.

### PIÈCES DE RECHANGE

- Longeron avant spécifique réparation.
- Semelle longeron avant.

- Passage de roue partie avant.
- Renfort avant longeron avant.
- Doublure d'aile avant.

### PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 72, 73, 74 et 75)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

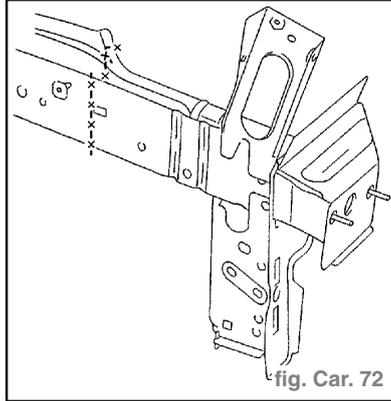


fig. Car. 72

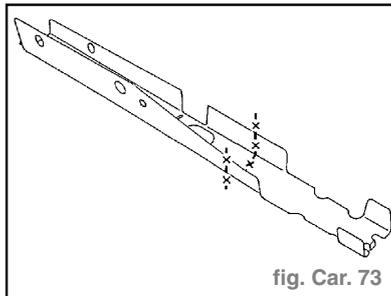


fig. Car. 73

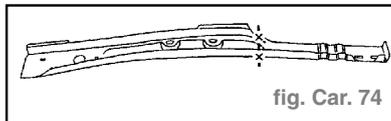


fig. Car. 74

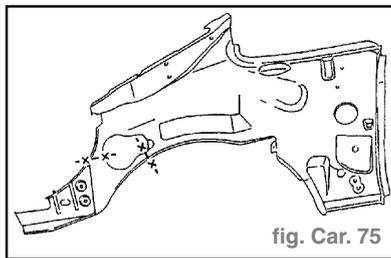


fig. Car. 75

### DÉGRAFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 76 et 77)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Déposer l'ensemble longeron, passage de roue, doublure d'aile et renfort de doublure d'aile avant.

### NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

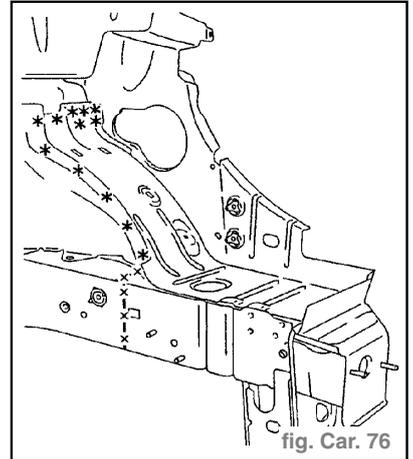


fig. Car. 76

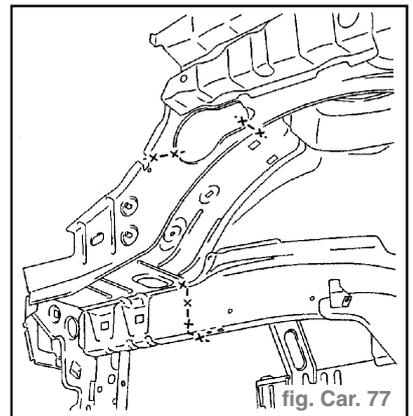


fig. Car. 77

### SOUDAGE

- Poser le renfort avant de longeron soudé par cordon MAG.
- Poser :
  - le longeron,
  - le passage de roue partie avant,
  - la doublure d'aile avant.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 76 et 77)
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.

### Remplacement traverse inférieure avant

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

### OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose des éléments suivants :
  - aile,
  - pare-chocs,
  - traverse supérieure,
  - radiateur,
  - ventilateurs,
  - condenseur de climatisation,
  - phare.

- Dégager :
  - les canalisations,
  - les faisceaux électriques.

## PRÉPARATION PIÈCE DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

## DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ . (fig. Carr. 78)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse inférieure avant.

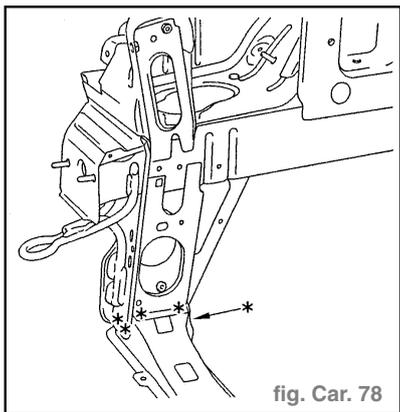


fig. Car. 78

## NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

## SOUDAGE

- Poser la traverse inférieure.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 78)

## Remplacement passage de roue - longeron avant

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
  - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de re-zingage électrolytique homologué.

- Attention :** Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée)

## OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
  - demi-façade supérieure (voir opération correspondante),
  - traverse inférieure avant (voir opération correspondante),
  - aile avant,
  - phare,
  - pare-chocs,
  - pare-boue,
  - filtre à air,
  - groupe motopropulseur,
  - planche de bord,

- boîtier fusibles,
- calculateur injection,
- avertisseur sonore,
- ventilateur,
- radiateur,
- condenseur,
- pompe de direction assistée (\*),
- alternateur (\*),
- compresseur de climatisation (\*),
- réservoir lave-vitres (\*),
- bloc ABS,
- amplificateur de freinage,
- berceau avant,
- demi-train avant.

**Nota :** (\*) = côté droit.

- Dégager :
  - les canalisations,
  - les faisceaux électriques.
- Dégarnir - garnir :
  - le tablier,
  - le plancher avant.

## PIÈCES DE RECHANGE

- Longeron avant.
- Semelle avant de longeron.
- Passage de roue.
- Doublure d'aile avant.

## PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 75)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 79)

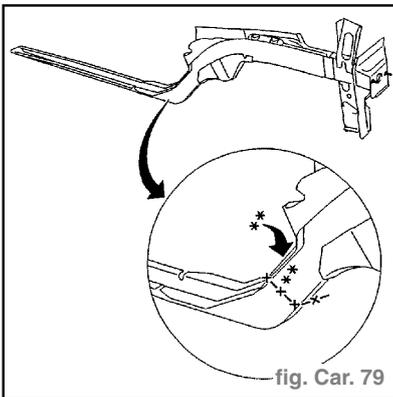


fig. Car. 79

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ .
- Déposer la partie renfort intérieur de la zone arrière du longeron.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

## DÉGRAFFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 80, 81 et 82)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ .
- Déposer l'ensemble longeron, passage de roue, doublure d'aile et renfort de doublure d'aile avant.

**Attention :** Tracer puis découper à l'aide d'une scie la tôle du longeron en prenant soin de ne pas détériorer la tôle du renfort intérieur existant.

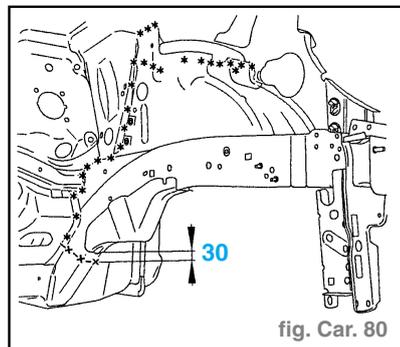


fig. Car. 80

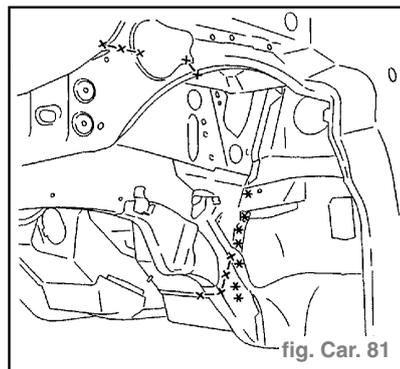


fig. Car. 81

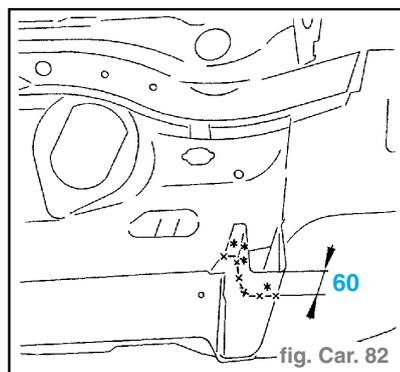


fig. Car. 82

- Déposer la peau extérieure du longeron.

## NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

## SOUDAGE

- Poser :
  - le longeron,
  - la doublure d'aile avant.
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 81)
- Poser :
  - le passage de roue,
  - la semelle de longeron.
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 80)

## Remplacement pavillon - traverses et arceau

**Impératif** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée)

### OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
  - volet arrière (hayon),
  - snappons,
  - les garnitures de montant de baie,
  - garniture de pied milieu,
  - garnitures de custode,
  - toit ouvrant (suivant équipement),
  - le déflecteur,
  - le pare-brise,
  - enjoliveur de pavillon,
  - embase d'antenne.
- Dégager :
  - les faisceaux électriques,
  - le câble d'antenne.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

### PIÈCES DE RECHANGE

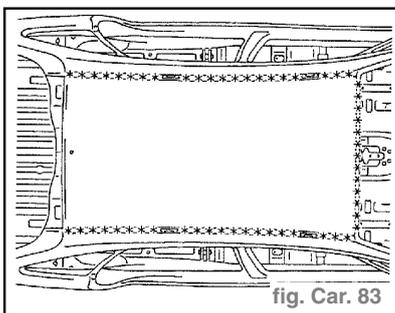
- Pavillon.
- Traverse avant de pavillon.
- Arceau central de pavillon.
- Traverse arrière de pavillon.

### PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

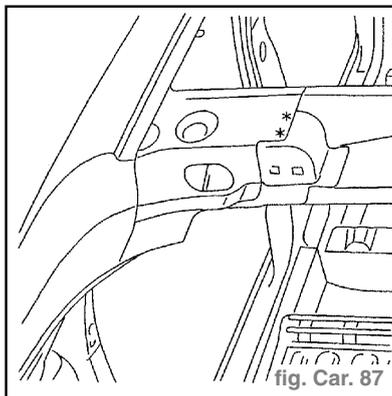
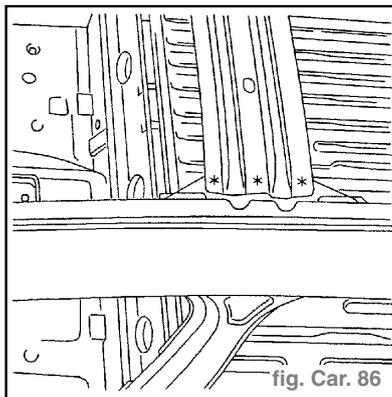
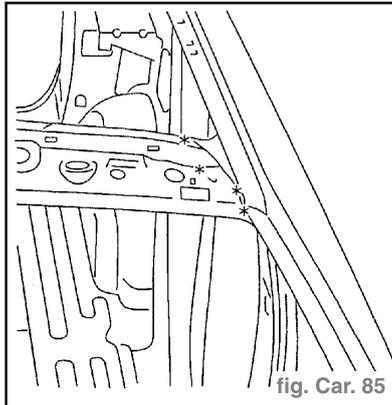
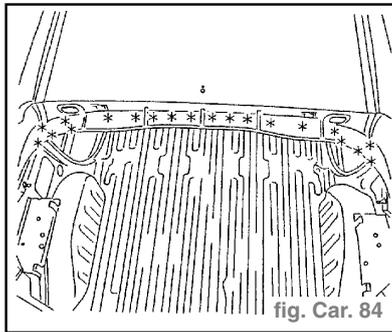
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

### DÉGRAFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm. (fig. Carr. 83 et 84)



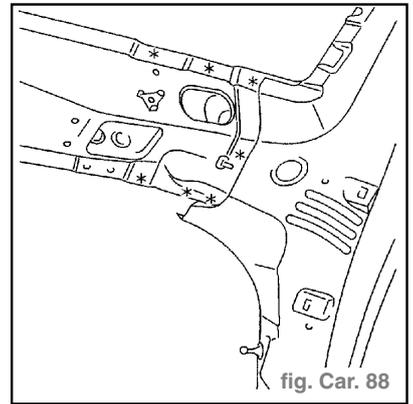
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm. (fig. Carr. 85)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse avant de pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm. (fig. Carr. 86)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer l'arceau central de pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm. (fig. Carr. 87 et 88)



- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse arrière de pavillon.

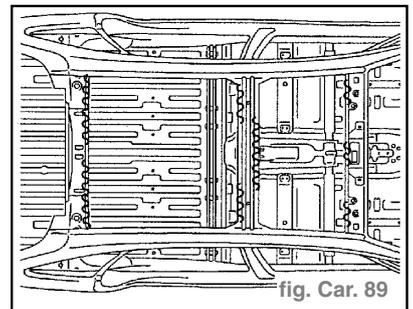
### NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.



### SOUDAGE

- Poser :
  - la traverse avant de pavillon,
  - l'arceau central de pavillon.
- La traverse arrière de pavillon.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 85, 86, 87 et 88)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Appliquer un cordon de calage référence «A2» sur les éléments suivants : (fig. Carr. 89)
  - la traverse avant de pavillon,
  - l'arceau central de pavillon,
  - la traverse arrière de pavillon.
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 83 et 84)
- Meuler les soudures MAG.



## Remplacement côté habitacle

**Impératif** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

### OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
  - pavillon,
  - porte avant,
  - porte arrière,
  - charnières de porte avant et arrière,
  - volet arrière,
  - capot,

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- aile avant,
- siège avant,
- banquette arrière,
- tablette arrière,
- planche de bord,
- garniture de montant de baie de pare-brise,
- garniture du montant de pied milieu
- garniture de doublure côté habitacle,
- gâches de porte avant et arrière,
- butée de réglage volet arrière,
- joint d'entrée de porte avant, arrière et hayon,
- snappons de porte avant et arrière,
- enrouleur de ceinture de sécurité avant et arrière,
- pare-brise,
- glace de montant,
- glace de custode,
- faux plancher,
- roues avant et arrière,
- feu arrière,
- pare-chocs arrière,
- trappe à carburant (côté droit),
- câble d'antenne (côté droit),
- tuyau lave-vitre arrière (côté droit).
- Dégarnir - garnir :
  - passage de roue avant,
  - plancher avant partiel,
  - plancher arrière partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'assise et l'intérieur de l'habitacle.
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

**PIÈCES DE RECHANGE**

- Côté d'habitacle.
- Sachet d'inserts (zones réparation).

**PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE**

- Percer à  $\varnothing = 6 \text{ mm}$  pour soudage ultérieur au MAG.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

**DÉGRAFFAGE**

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ . (fig. Carr. 90)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ . (fig. Carr. 91)
- Déposer le renfort en «a».
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ . (fig. Carr. 92)
- Déposer le côté d'habitacle.

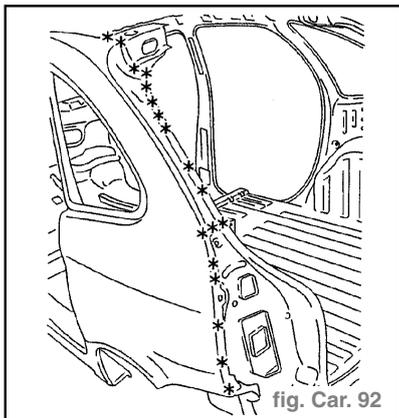


fig. Car. 92

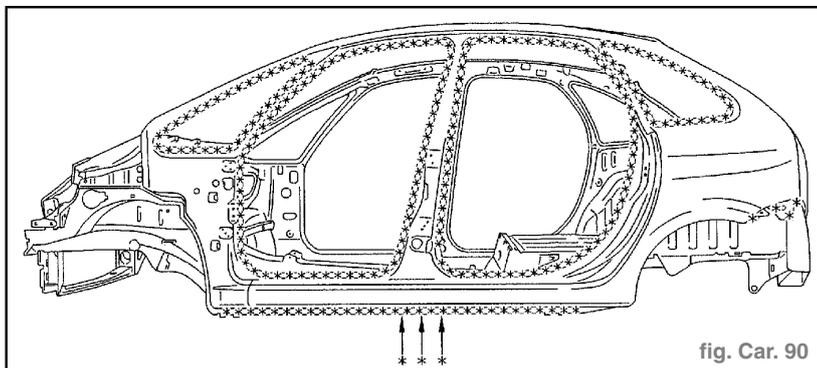


fig. Car. 90

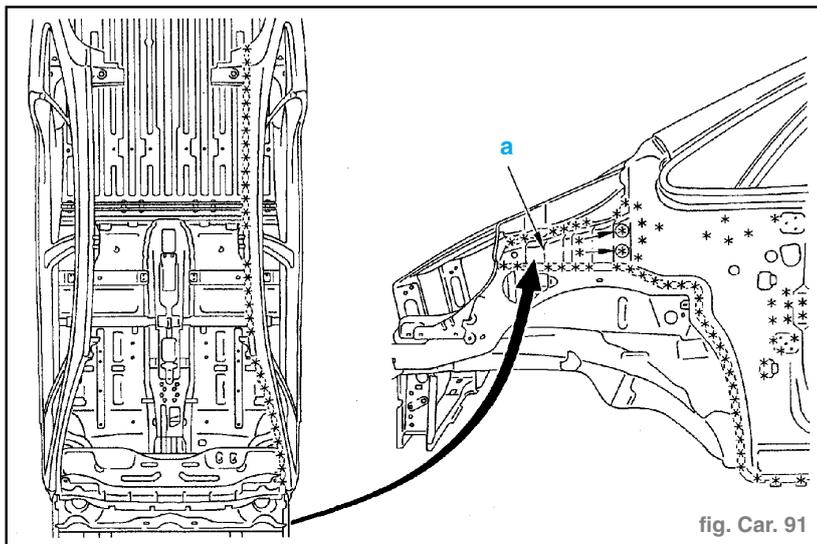


fig. Car. 91

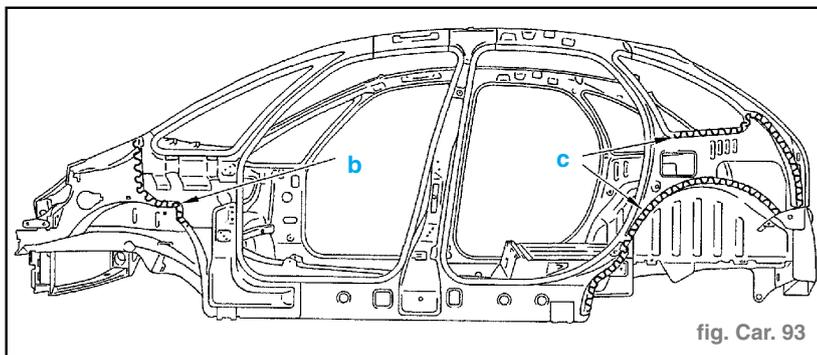


fig. Car. 93

**NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE**

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

**SOUDEGE**

- Appliquer une colle structurale B8, en «b». (fig. Carr. 93) (voir ci-dessus)
- Appliquer une colle de calage A2, en «c».
- Mettre les inserts avant pose de l'élément de carrosserie extérieure.
- Poser le côté d'habitacle.
- Utiliser les inserts comme support.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 90, 91 et 92)
- Meuler les points de soudure MAG.

- Faire une étanchéité périphérique par mastic A1.

**Solutions de coupes côté habitacle**

- Voir fig. Carr. 94 page suivante.

**Remplacement panneau arrière - logement du feu arrière**

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

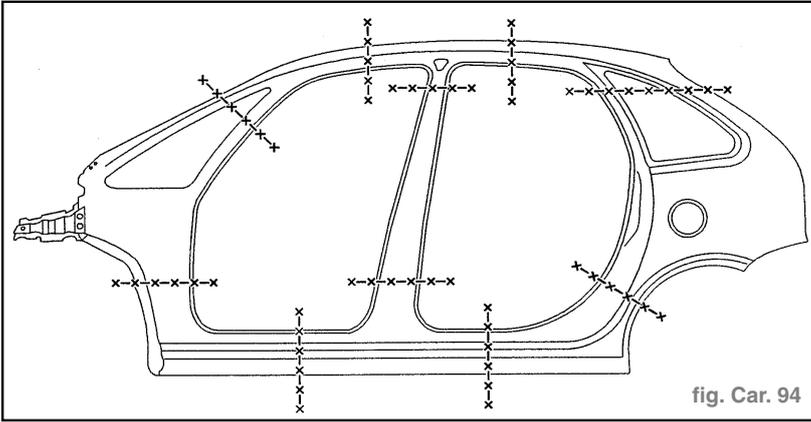


fig. Car. 94

**OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Dépose - repose :
  - pare-chocs arrière,
  - pare-boue arrière,
  - absorbeur,
  - butée hayon arrière.
- Dégarnir - garnir :
  - le coffre.
- Dégager les faisceaux.

**PIÈCES DE RECHANGE**

- Panneau arrière.
- Logement du feu arrière.

**PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE**

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

**DÉGRAFFAGE**

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ . (fig. Carr. 95 et 96)
- Déposer :
  - le panneau arrière,
  - le logement de feu arrière.

**NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE**

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

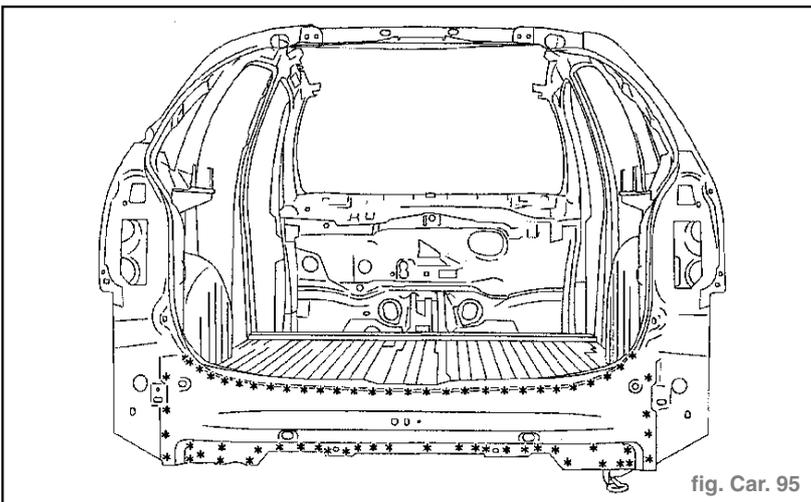


fig. Car. 95

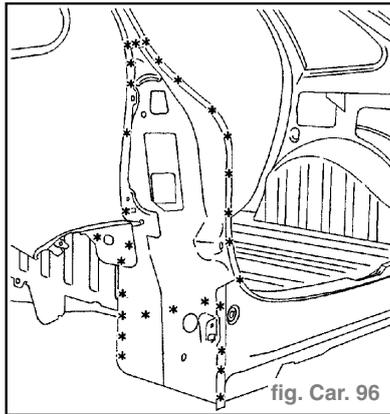


fig. Car. 96

**SOUDAGE**

- Poser :
  - le logement du feu arrière,
  - le panneau arrière.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 95 et 96)
- Meuler les soudures MAG.
- Faire une étanchéité périphérique par mastic A1.

**Remplacement plancher arrière partiel doublure - longeronnets arrière**

**Impératif** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé

de rezingage électrolytique homologué.

**Attention** : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

**OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Remplacement :
  - côté d'habitacle partie arrière,
  - doublure d'aile arrière,
  - panneau arrière,
  - logement du feu arrière.
- Dépose - repose :
  - réservoir à carburant,
  - essieu arrière.

**PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE**

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 97)

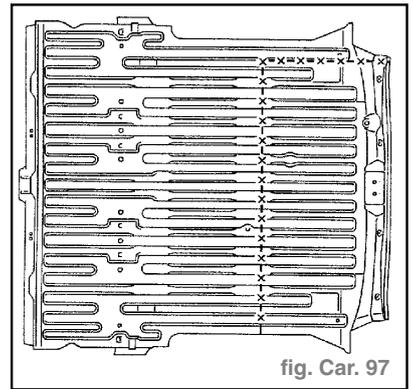


fig. Car. 97

- Percer à  $\varnothing = 6 \text{ mm}$  pour soudage ultérieur au MAG.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 98 et 99)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

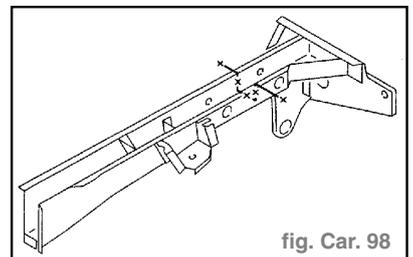


fig. Car. 98

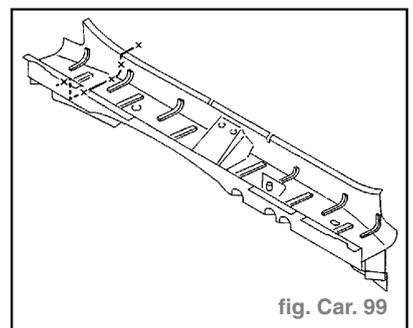


fig. Car. 99

GÉNÉRALITÉS

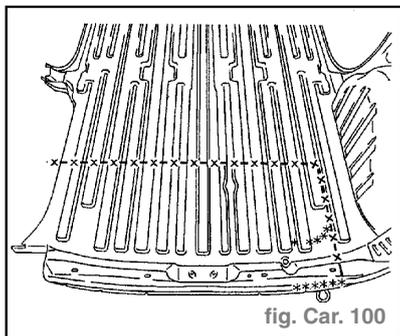
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

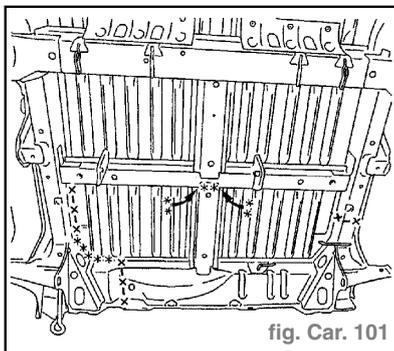
CARROSSERIE

## DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 100 et 101)



- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ .
- Déposer l'ensemble plancher arrière partiel, doublure, longeronnet.



## NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE

- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

## SOUDAGE

- Poser le longeronnet arrière (fig. Carr. 98)

- Souder par cordons successifs au MAG. (fig. Carr. 101)
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer une colle structurale «B8».
- Poser le plancher arrière partiel par recouvrement.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 100 et 101)
- Meuler les points de soudure MAG.
- Lisser l'excédent de colle.
- Poser la doublure. (fig. Carr. 99)
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 100 et 101)
- Meuler les cordons.
- Poser le longeronnet central.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 101)
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 101)
- Meuler les points de soudure MAG.



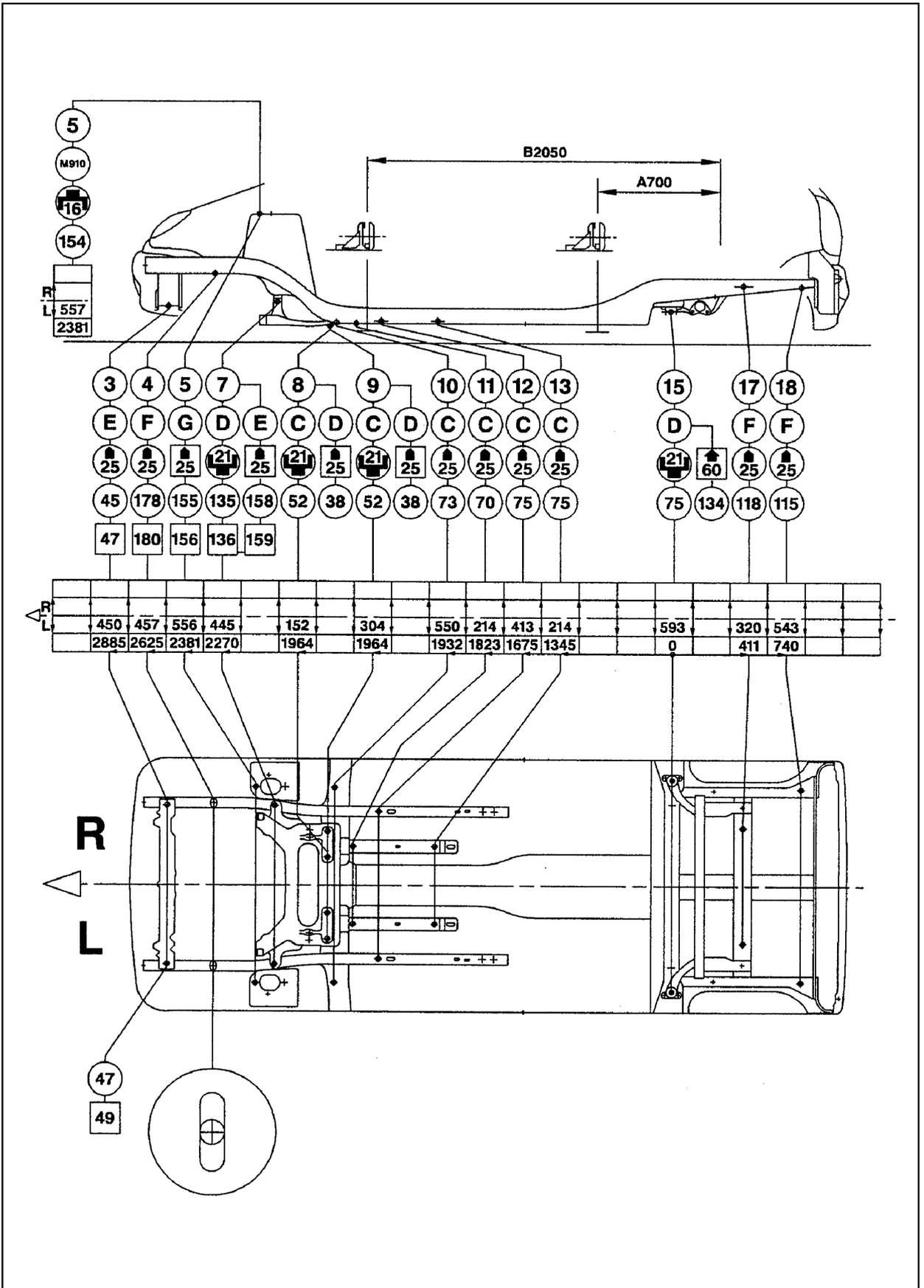
CONTÔLE MÉCANIQUE EN PLACE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Celette MZ

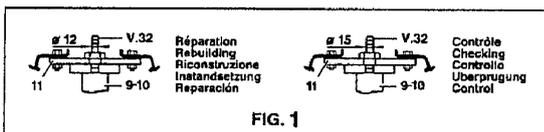
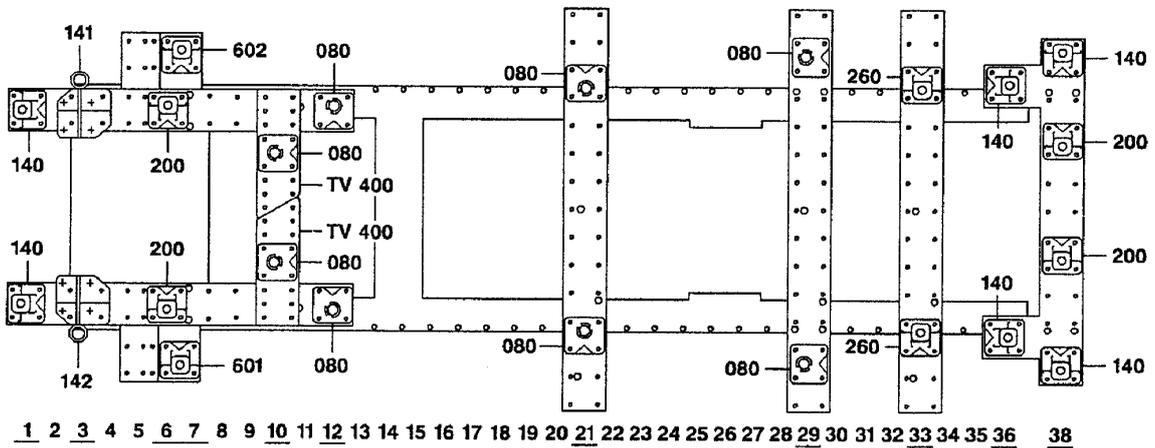
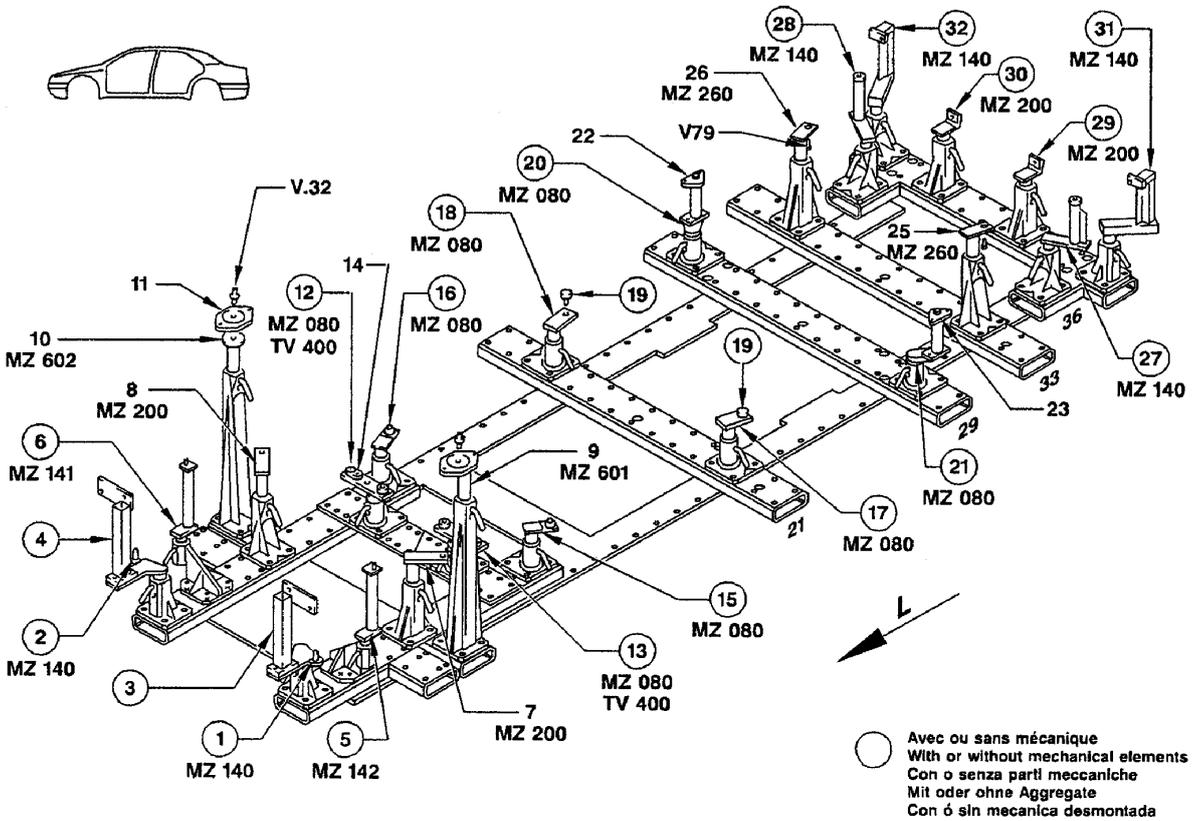
CONTRÔLE CAISSE NUE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**CELETTE**  
**818.300**

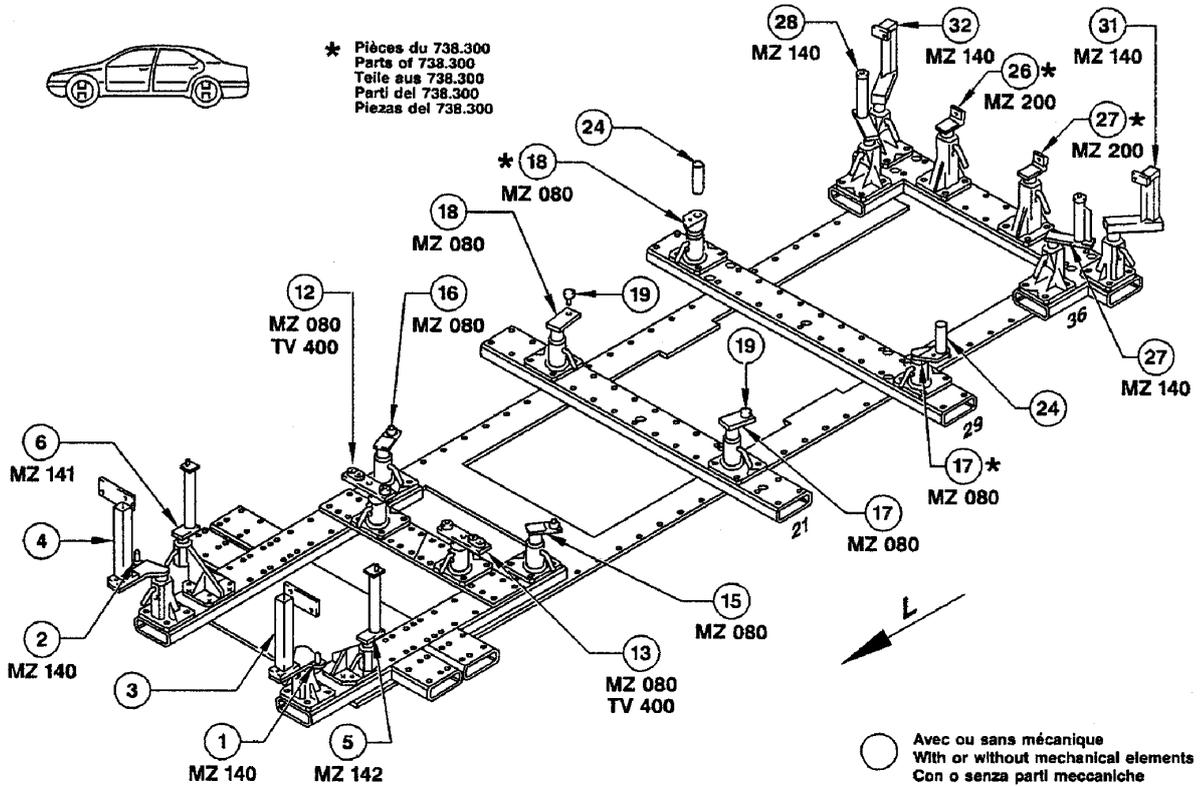
Ensemble complet 818.300



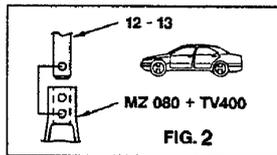
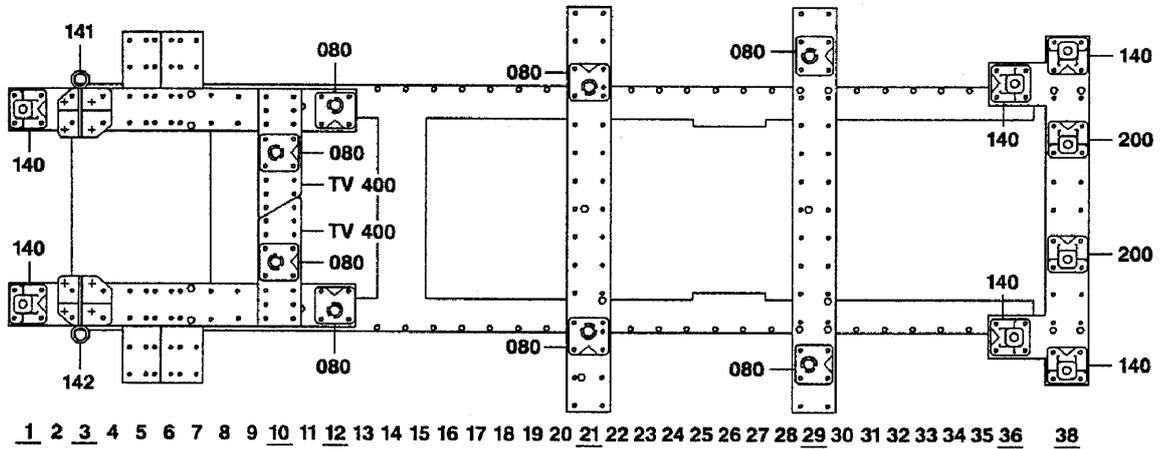




\* Pièces du 738.300  
 Parts of 738.300  
 Teile aus 738.300  
 Partì del 738.300  
 Piezas del 738.300



○ Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecanica desmontada

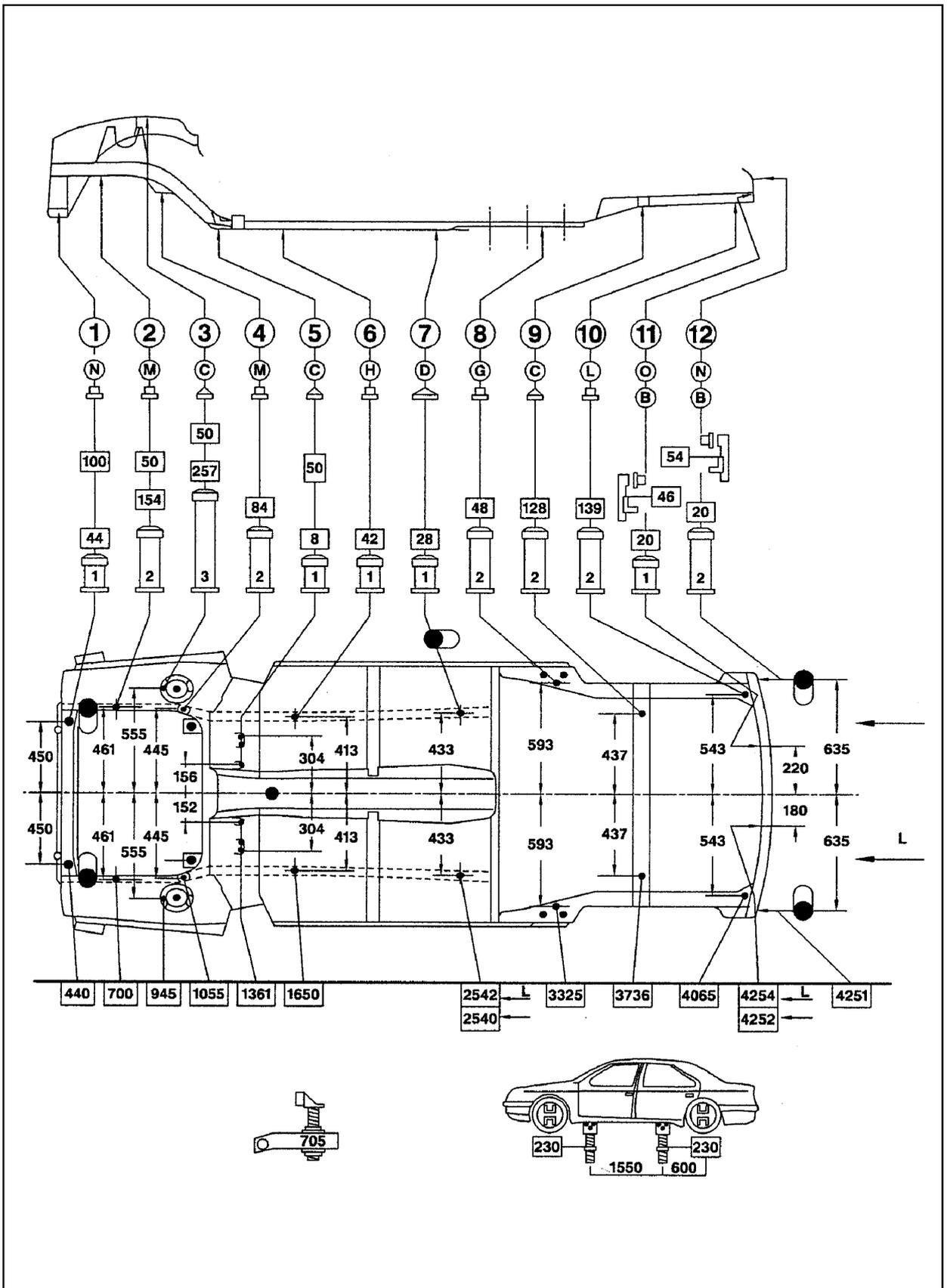


**CELETTE**  
**738.308**

Ensemble partiel 738.308 (complément au 738.300 : BERLINGO)

Celette Metro 2000

CONTRÔLE CAISSE NUE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

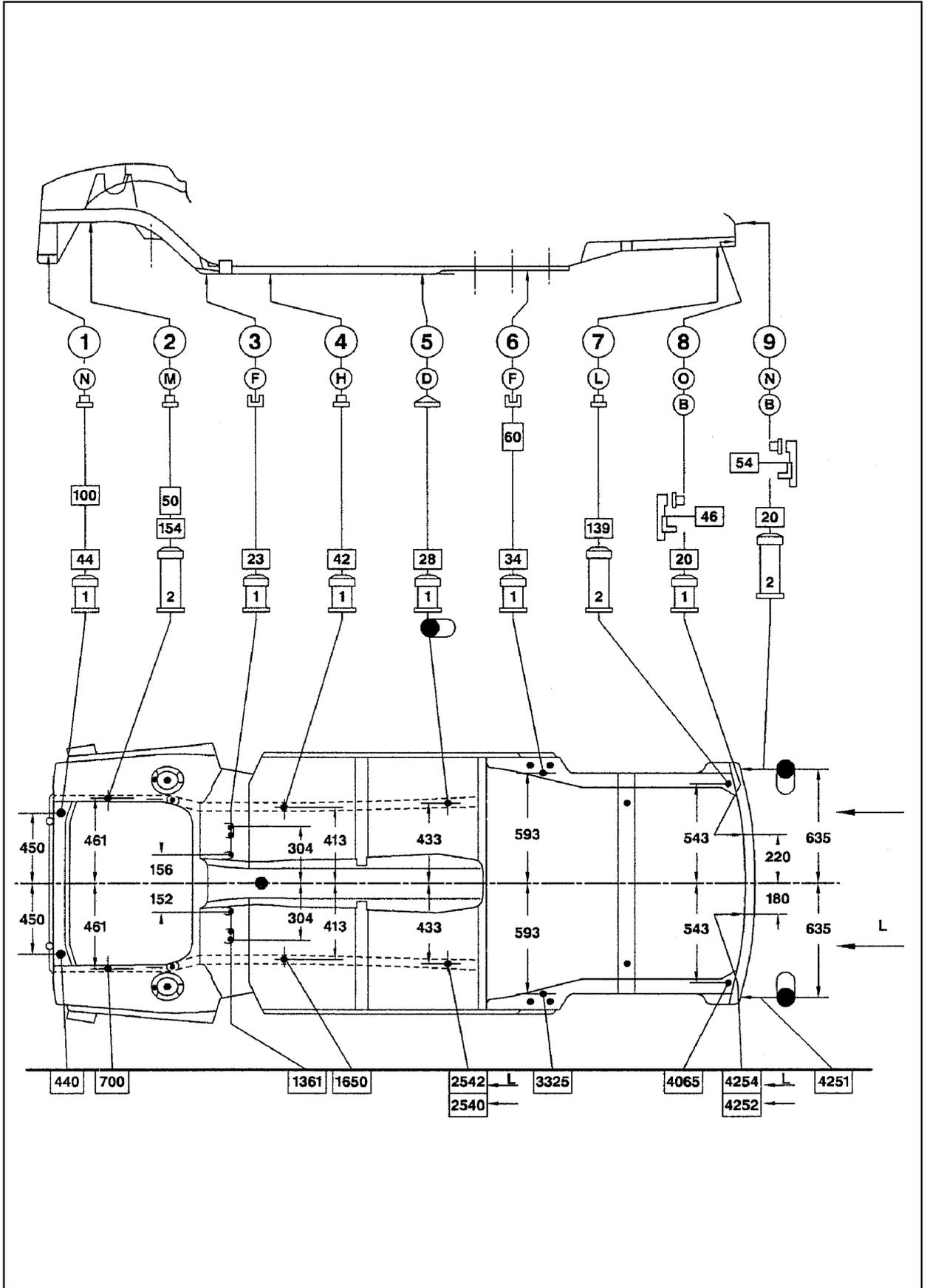
CONTÔLE MÉCANIQUE EN PLACE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

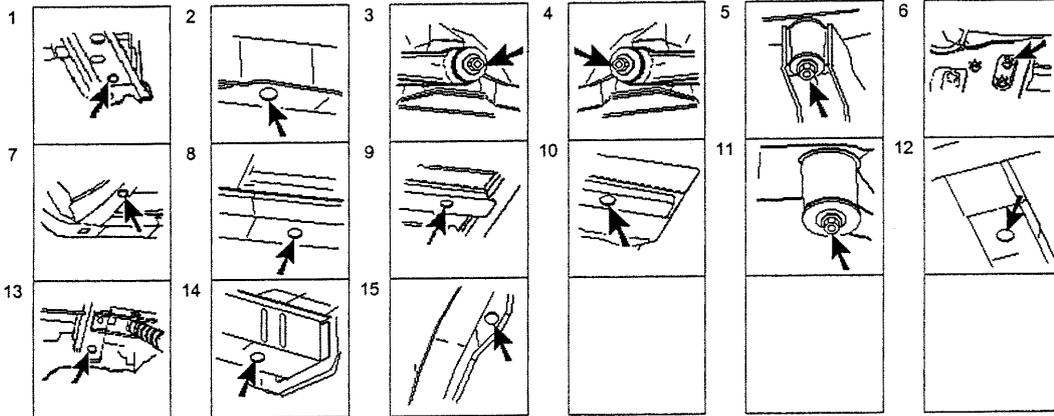
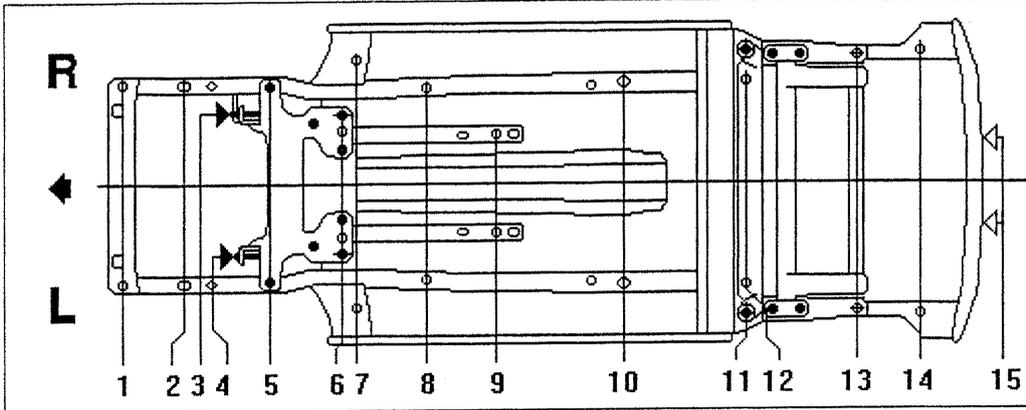


Dataliner®

CITROEN Xsara Picasso

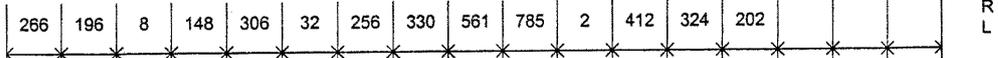
4701

Model Year, see Index



**B** =   
**H** =   
**S-G** =

Point to point



	1	2	3s	4s	5s	B6s	7	8	9	10	B11s	12	13	14	15	
	H10	8x14	B19	B19	B19	B19	H25	H20	H15	H40	B19	H15	H10	H12	8x14	
	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	—	200	—	—	100	—	—	—	—	—	—	100	200	200	100	
	254	244	190	190	190	146	152	151	160	151	220	187	164	184	211	



	2888	2622	2426	2418	2270	1964	1932	1676	1346	785	0	2	414	738	940	
	924	658	462	454	306	0	32	288	618	1179	1964	1966	2378	2702	2904	
	902	920	0	0	892	610	1098	830	430	870	1190	910	1072	1088	403	
	451	460	344	—	446	305	549	415	215	435	595	455	536	544	220	183

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE